

Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX**

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 3

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION –

VOLUME 3

TABLE DES MATIÈRES DE L’ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
301. Nombre de RI ayant été assujetties à l’Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution, suivant l’introduction de la <i>Loi sur la représentation des ressources</i> (LRR), du Règlement sur la classification des services offerts par une ressource et l’application des ententes collectives.	1
a. De ce nombre initial, combien reste-t-il de RI toujours en opération ayant été assujetties à l’Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution?	
b. Quel est le nombre précis de fermetures en RI imputables à l’Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution?	
c. En raison de ces fermetures, combien d’usagers ont été délocalisés de leur milieu de vie?	
d. Quels sont les budgets globaux alloués annuellement et le nombre précis de places occupées en hébergement RTF-RI visées par la LRR?	
e. Quel est le coût moyen pour l’hébergement d’une personne en RTF-RI en 2018-2019?	
302. Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus recevant des services dans un CHSLD, par région, en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :	2
a. Par région;	
b. Par territoire de CISSS-CIUSSS;	
c. Au total.	
303. Pour 2018-2019, indiquer, par région, les projets relatifs à :	3
a. l’ouverture de nouveaux CHSLD;	
b. la fermeture de CHSLD;	
c. la transformation de CHSLD.	
304. Au 31 mars 2019, par région, par territoire de CISSS-CIUSSS, fournir :	4
a. le nombre de CHSLD;	
b. le nombre de lits;	
c. le nombre de personnes en attente d’une place en CHSLD au 31 mars 2019;	
d. le délai moyen pour obtenir une place en CHSLD;	
e. le nombre de places occupées;	
f. le nombre de places vacantes	
g. le portrait de la clientèle hébergée en CHSLD.	
305. Le nombre de places en CHSLD fermées en 2018-2019.	5
306. Liste de tous les projets immobiliers prévus dans les CHSLD pour 2019-2020, par région.	6
307. Au 31 mars 2019, par région et au total :	7
a. nombre de nouveaux CHSLD;	
b. nombre de nouvelles places;	
c. prévisions pour 2019-2020 :	
i. ouverture de nouveaux CHSLD;	
ii. fermeture et/ou transformation de CHSLD.	
d. étapes de réalisation pour chacun des projets.	
308. Liste des visites d’appréciation et des rapports de visite des installations de CHSLD et de ressources intermédiaires pour aînés en 2018-2019, et planification des visites prévues pour 2019-2020.	8

309.	Au cours des cinq dernières années : nombre d'installations visitées (CHSLD), nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %.	9
310.	Sommes allouées au maintien d'actifs dans les CHSLD, par région, en 2018-2019, et prévisions pour 2019-2020.	10
311.	État d'avancement des travaux (état de situation) pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP.	11
312.	Tout rapport ou document et toute étude présentant le bilan de la saison d'influenza pour l'année 2018-2019 ainsi que pour les cinq années précédentes.	12
313.	Nombre de résidences privées pour aînés, par région et au total, et nombre de lits dans chacune.	13
314.	Nombre de résidences privées pour aînés ayant obtenu leur certification par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées, et ce, par région.	14
315.	Nombre de résidences ayant perdu leur certification en 2018-2019, demandé leur retrait ou n'ayant pas fait de demande de renouvellement.	15
316.	État de situation à propos des résidences privées pour aînés qui n'ont pas encore reçu leur certification.	16
317.	Plan de services intégrés pour les personnes âgées : état de situation par catégorie d'action, travaux effectués, mesures mises en place et dépenses engagées en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	17
318.	Bilan d'implantation du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : <i>Un défi de solidarité, les services aux aînés en perte d'autonomie</i> incluant le niveau d'atteinte des cibles. Montant investi par année et par région depuis 2005, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	18
319.	Nombre et proportion des RPA munies de gicleurs (en totalité et en partie).	21
320.	Nombre et proportion des CHSLD munis de gicleurs (en totalité et en partie).	22
321.	Nombre et proportion des RI munies de gicleurs (en totalité et en partie).	23
322.	Sommes octroyées aux résidences, aux CHSLD et aux RI-RTF pour l'installation de gicleurs en 2018-2019, et prévisions pour 2019-2020.	24
323.	Détail du programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés. Bilan.	25
324.	Coût moyen estimé par jour : a. d'un lit en CHSLD; b. d'un lit de courte durée; c. d'un lit en ressource intermédiaire; d. d'un lit en ressource de type familial; e. d'un lit en centre de réadaptation; f. d'un bloc opératoire, par heure.	26
325.	Nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées en 2017-2018 et en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, sur la base de diagnostics principaux et secondaires.	27
326.	Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes de 65 ans et plus en attente d'un lit de longue durée : a. Par région; b. Par établissement; c. Au total.	28
327.	Répartition des sommes allouées au programme « Perte d'autonomie liée au vieillissement » pour 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	29
328.	État de situation et bilan de l'implantation des services de prévention des chutes pour les aînés vivant à domicile dans le cadre du Plan d'action du MSSS 2005-2010, <i>Un défi de solidarité, les services aux aînés en perte d'autonomie</i> .	30
329.	Organismes communautaires soutenus dans les catégories du Programme-service « Perte d'autonomie liée au vieillissement » (PALV) au cours des cinq dernières années.	32

330.	Pour le Programme d'allocation directe – chèque emploi-service :	33
	a. ventilation détaillée du budget pour les trois dernières années, par région et par établissement;	
	b. nombre de demandes reçues au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2019;	
	c. nombre de bénéficiaires du programme au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2019;	
	d. montant octroyé en moyenne pour chaque heure de service, par région;	
	e. nombre d'heures de services payées, par région.	
331.	État de situation du projet de fusion de l'INSPQ et du CSBE, annoncé dans le budget 2014-2015.	34
332.	État de situation concernant l'annonce de la fusion du CSBE avec le MSSS et l'INESSS dans le budget 2016-2017 :	35
	a. Échéancier;	
	b. Ventilation des économies estimées.	
333.	État de situation (tout document, étude, rapport) concernant le regroupement administratif du CHU Sainte-Justine et du CHUM, incluant les économies réalisées en 2018-2019 et celles estimées pour 2019-2020.	36
334.	État de situation, au 31 mars 2019, concernant la mise en œuvre du <i>Rapport sur l'opportunité de modifier mettre le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels</i> . Inclure le budget consacré en 2018-2019 et celui prévu en 2019-2020.	37
335.	Montants facturés aux usagers des centres de jour pour le transport et les repas, en 2018-2019, ventilés par région.	38
336.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé <i>Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, automne 2015</i> .	39
337.	État de situation et échéancier concernant le remboursement des sommes versées en trop aux médecins, tel qu'il est démontré par le Vérificateur général dans son rapport (chapitre 2 – Rémunération des médecins : conception et suivi des ententes) publié en décembre 2015.	40
338.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé <i>Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, printemps 2015</i> .	41
339.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé <i>Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, hiver 2016</i> .	49
340.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé <i>Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2018-2019 – Chapitre 6 : Audit de performance et observations du commissaire au développement durable – Services chirurgicaux</i> , mai 2018.	50
341.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son rapport annuel 2015-2016.	51
342.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son avis sur les frais accessoires en matière de santé et de services sociaux.	52
343.	Bilan de la tournée de la députée de Crémazie concernant les CHSLD et les soins aux aînés.	53
344.	Sommes versées ou prévues pour la réalisation des projets de ratios sécuritaires pour les professionnels de la santé.	54
345.	État de la situation des projets pilotes sur les ratios patients/infirmière.	55
346.	Effectif (en ETC) et budget consacré à l'enjeu de l'encadrement du cannabis.	57
347.	Effectif (en ETC) consacré à l'organisation et à la tenue des consultations régionales sur l'encadrement du cannabis ainsi que les sommes dépensées pour la tenue du Forum d'experts sur l'encadrement du cannabis, pour chacune des consultations régionales et pour les consultations des Premières Nations et des municipalités.	58

348.	Effectif (en ETC) et budget consacrés aux cliniques d'hiver en 2018-2019, et prévisions pour 2019-2020.	60
349.	Bilan de la mise en place des cliniques d'hiver, soit : - Le nombre de cliniques d'hiver ouvertes, ventilé par mois et par région; - Le nombre de patients s'étant prévalus des services, ventilé par clinique, par mois et par région; - L'estimation du nombre d'heures d'attente évitées à l'urgence, ventilé par mois, par établissement et par région; - Le nombre d'heures d'ouverture des cliniques d'hiver, ventilé par clinique, par mois et par région; - Le nombre total de patients admis dans des centres de santé en 2018-2019 et pour les cinq années précédentes, ventilé par mois, par centre et par région; - Le temps moyen d'attente dans des centres de santé en 2018-2019 et pour les cinq années précédentes, ventilé par mois, par centre et par région.	61
350.	Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2018-2019 par le ministère et ses organismes, par l'entremise du Fonds vert, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020. Ventiler par projet en indiquant, pour chacun : a. le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée; b. la description du projet; c. la date de versement de l'aide financière accordée; d. le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme); e. les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX \$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY \$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ \$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial); f. la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée ou autres cobénéfices.	65
351.	Pour tous les programmes financés dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir la ventilation suivante : a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2018 – base annuelle (en Mt CO ₂); b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO ₂); c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre; d. la réduction annuelle potentielle des émissions de GES des projets acceptés par le ministre (en kt de CO ₂); e. les investissements totaux des projets (en M\$); f. les aides financières totales du ministère (en M\$); g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne); h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.	75
352.	Estimation des économies réalisées en 2018-2019 dans le cadre du programme de réduction des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux : a. Administration et soutien; b. Technologies de l'information; c. Approvisionnement; d. Baisse du prix des médicaments; e. Amélioration de l'efficacité dans la dispensation des services; f. Publicités.	76
353.	Détail des plans d'optimisation, incluant les montants, par région et par mesure identifiée, par année, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	77
354.	Économies réalisées en 2018-2019 et estimation pour 2019-2020 de la baisse des prix des médicaments génériques.	78
355.	Détail des effectifs et budget d'opération au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Effet sur les effectifs de l'INESSS suite à l'abolition du Commissaire à la santé et au bien-être.	79
356.	Délai moyen d'évaluation d'un médicament au cours des cinq dernières années. Délai moyen d'évaluation des médicaments biosimilaires.	80
357.	Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées, par année, depuis cinq ans.	81
358.	Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées, par année, depuis cinq ans.	82
359.	Nombre et détail des postes vacants.	83

360.	Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement et par région (cibles visées, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.), pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer le total par région et le total national.	84
361.	Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2018-2019, les prévisions pour 2019-2020 et le déficit cumulé.	85
362.	Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2019. Fournir les prévisions de la situation au 31 mars 2019.	86
363.	Service de la dette : a. Détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années; b. Par année; c. Par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement.	87
364.	Montant dévolu, par région, au programme de santé mentale au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : a. Clientèle adulte : 1. 1re ligne; 2. 2e ligne; 3. autres. b. Clientèle jeune : 1. 1re ligne; 2. 2e ligne; 3. autres.	88
365.	Montant dévolu par les établissements au programme de santé mentale au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : a. Clientèle adulte (par région et au total): 1. 1re ligne; 2. 2e ligne; 3. autres. b. Clientèle jeune (par région et au total): 4. 1re ligne; 5. 2e ligne; 6. autres.	89
366.	Nombre de personnes en attente pour des services en santé mentale, par tranche d'âge et par région (1ère et 2e ligne).	90
367.	Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : tableau de bord/bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	91
368.	Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale en comparaison des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes de santé de 2006 à 2015, et les prévisions pour 2019-2020.	92
369.	Ventilation par région et par année des 70 millions annoncés au lancement du plan d'action en santé mentale.	93
370.	État de situation et proportion des dépenses consacrées au secteur de la santé mentale, par rapport à l'ensemble des dépenses sociosanitaires, de 2006 à 2017, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	95
371.	État de situation <i>per capita</i> régional pondéré, basé sur l'estimation des coûts de production de services en santé mentale entre 2006 et 2018, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	96
372.	Nombre et dates des rencontres depuis le 1er mars 2018 entre le ministre et les facultés de médecine concernant les médecins étrangers. Inclure, le cas échéant, les ordres du jour, la liste des participants, les procès-verbaux et les sommes engagées pour chacune de ces rencontres.	97
373.	Suivi des mesures prises à la suite du Grand Forum de la santé mentale : horizon 2020 de mai 2017.	98
374.	État de situation et sommes investies en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, quant à la mise en place des recommandations du Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement.	99

375.	Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :	100
	a. Adultes;	
	b. Aînés;	
	c. Enfants.	
376.	Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :	101
	a. Adultes;	
	b. Aînés;	
	c. Enfants.	
377.	Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TSA, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :	102
	a. Adultes;	
	b. Aînés;	
	c. Enfants.	
378.	Liste d'attente pour un premier service de réadaptation DI, DP et TSA (ventilation par région).	103
379.	Délai moyen d'attente pour une demande d'évaluation diagnostique de trouble du spectre de l'autisme et pour une demande d'évaluation globale des besoins, par région.	104
380.	Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS par le biais du PSOC (organismes à rayonnement national et organismes à rayonnement régional) et montant des subventions octroyées par organisme, par région et au total, en 2018-2019.	105
381.	Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyées par le PSOC en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.	106
382.	Nombre d'organismes qui sont reconnus au PSOC, mais qui sont en attente de financement, par région. Indiquer aussi le nombre de demande de reconnaissances reçues, par région.	107
383.	Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis trois ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	108
384.	Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021: bilan détaillé et ventilé par région, par catégorie d'action, des mesures mises en place, des organismes financés et des dépenses engagées pour chaque année depuis 2016, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	109
385.	État de situation quant au suivi des conclusions du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels	110
386.	État de situation quant à la mesure « Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :	111
	a. nombre d'enfants admis;	
	b. nombre d'enfants refusés;	
	c. total des sommes versées.	
387.	Ventilation détaillée du financement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), par CALACS, par région et au total, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	112
388.	Ventilation détaillée des sommes accordées en 2018-2019 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, excluant les CALACS et les CAVAC. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2019-2020.	113
389.	Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, ainsi que les critères de financement.	114
390.	Ventilation du financement des maisons de jeunes, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	115

391.	Subventions accordées à des organismes communautaires œuvrant auprès des hommes, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	116
392.	Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	117
393.	Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'utilisateurs, nombre de personnes en attente), selon les types de clientèle suivants, depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : a. Les jeunes; b. Les adultes; c. Les personnes âgées; d. Les personnes ayant une déficience physique; e. Les personnes ayant une déficience intellectuelle; f. Les personnes alcooliques et toxicomanes, ainsi que les joueurs pathologiques.	118
394.	État de situation (tableau de bord) de l'application des 14 actions et recommandations issues du rapport intitulé <i>Les activités socioprofessionnelles et communautaires - État de la situation et actions convenues pour l'amélioration des services</i> rendu public en 2014.	119
395.	État de situation et ventilation des sommes de 29 M\$ et de 1,25 M\$ annoncées le 21 mars 2017 en lien avec le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 ainsi que de la somme de 11 M\$ annoncée afin de réduire les listes d'attente.	121
396.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son rapport intitulé <i>Des services mieux intégrés pour répondre aux besoins des enfants présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme</i> .	122
397.	Concernant l'entente MEES-MSSS : a. Pour chacune des régions, nombre de cas où elle a été appliquée au cours des cinq dernières années (ventilation par année); b. Nombre de plans d'intervention et de plans de services individualisés et intersectoriels élaborés au cours des cinq dernières années (ventilation par année); c. Taux de respect et d'application de ces plans; d. Nombre de rencontres ayant eu lieu au cours des cinq dernières années (ventilation par année) pour chacune des tables régionales MEES-MSSS, qui ont pour mandat de coordonner les rôles et les responsabilités de chacun.	123
398.	Nombre d'adoptions en cours et complétées par année au cours des cinq dernières années selon le pays d'origine.	124
399.	Nombre de parents ayant eu accès à une formation pré-adoption en 2018-2019.	125
400.	Nombre de parents ayant eu accès à une formation post-adoption en 2018-2019.	126
401.	Nombre d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux offrant un suivi post-adoption.	127
402.	État de situation et échéancier concernant l'entrée en vigueur du projet de loi 113, <i>Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements</i> .	128
403.	État de situation et bilan d'implantation de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> et du projet de loi 99.	129
404.	État de situation concernant le projet de loi 144, <i>Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire</i> , et la modification de la LPJ afin que la non-fréquentation scolaire devienne un motif d'intervention pour la DPJ.	130
405.	État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen et du nombre de familles d'accueil, au 31 décembre 2018, ainsi que les prévisions pour 2019.	131
406.	État de situation quant à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> .	132
407.	État de situation de 2003 à 2019, par région administrative, du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	133
408.	État de situation pour 2018-2019, par région administrative, du nombre de signalements reçus et retenus en protection de la jeunesse.	134

409.	État de situation pour 2018-2019 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.	135
410.	État de situation par rapport aux recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse.	136
411.	Ventilation des sommes dévolues en développement pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.	137
412.	Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.	138
413.	Listes d'attente, par région, en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par groupe d'âge, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	139
414.	Détail de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CISSS-CIUSSS et les centres jeunesse.	140
415.	État de situation chacune des 11 recommandations formulées par le Protecteur du citoyen dans son rapport publié en 2013 sur la contribution financière au placement.	141
416.	Nombre de fugues des centres jeunesse, par centre jeunesse et par année, au cours des cinq dernières années.	142
417.	État de situation et bilan du comité de travail conjoint avec le Ministère des Finances sur la contribution financière au placement, auquel la ministre déléguée a fait référence le 19 septembre 2017 lors de l'étude détaillée du projet de loi 99, <i>Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions</i> .	143
418.	Budgets octroyés aux centres jeunesse (CISSS et CIUSSS – direction responsable des programmes préalablement administrés par les centres jeunesse) en 2018-2019.	144
419.	Mesures d'optimisation mises en place dans les centres jeunesse en vue de réaliser l'équilibre budgétaire.	145
420.	État de situation quant au déploiement du programme d'intervention en négligence dans chacune des régions du Québec; ventilation des sommes qui y sont consacrées.	146
421.	État de situation concernant la mise à jour du Règlement d'application de la <i>Loi sur les services de santé et les services sociaux</i> (chapitre S-5, r.1) pour revoir la contribution financière au placement.	147
422.	État de situation et bilan concernant les mesures d'isolement en centre jeunesse ouvert en lien avec le projet de loi 99, <i>Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions</i> , par établissement et par installation.	148
423.	Bilan de la tournée de la députée de Chauveau concernant la protection de la jeunesse.	149
424.	Ventilation du financement des ressources pour personnes itinérantes, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	150
425.	Taux d'occupation des refuges pour itinérants, par mois et par année, au cours des cinq dernières années, par région et par refuge.	151
426.	État de situation sur le renouvellement de la SPLI et sur les conditions imposées par le gouvernement fédéral en ce qui a trait au modèle Logement d'abord.	152
427.	Nombre d'organismes communautaires œuvrant en itinérance, par région, dont les activités correspondent à l'approche « logement d'abord » que privilégie le gouvernement fédéral.	153
428.	Étude ou analyse des impacts de la nouvelle SPLI sur les organismes québécois qui luttent contre l'itinérance.	154
429.	Liste des organismes faisant de la prévention en itinérance.	155
430.	Ventilation des sommes affectées à l'itinérance par le MSSS et par le gouvernement.	156
431.	Sommes budgétées en lien avec le déploiement du Plan d'action en itinérance pour l'année 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	157
432.	État de situation concernant les logements sociaux annoncés pour les personnes en situation d'itinérance.	158

433.	Parmi les 31 actions identifiées dans le Plan d'action en itinérance, fournir un état de situation et un échéancier concernant :	159
	a. la couverture complète dans l'ensemble du Québec suite à l'implantation du programme d'intervention en négligence (action 1.2);	
	b. les actions du volet formation, dont le MELS a la responsabilité (4.1 à 4.9);	
	c. la conception d'un outil de repérage des personnes itinérantes (action 5.1);	
	d. le volet sur le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté (action 6.1);	
	e. le rapport de la SHQ qui devait être transmis le 31 mars 2015 suite à la mise en place d'un groupe de travail intersectoriel sur le soutien à l'achat et à la rénovation afin d'en protéger la vocation et de faciliter l'accès à un logement abordable (action 11.2);	
	f. la hausse du financement octroyé pour du soutien communautaire en logement social (action 11.4);	
	g. le soutien à la mise en œuvre de l'approche « logement d'abord » (action 11.5);	
	h. la facilitation de la démarche des personnes en situation d'itinérance pour obtenir une carte d'assurance maladie;	
	i. la désignation d'une personne-ressource responsable du dossier itinérance dans les CSSS afin d'assurer une meilleure coordination et continuité des services [...] (action 14.3);	
	j. le soutien financier pour la mise en place de services ambulatoires (action 15.3) et de services dentaires adaptés (action 15.5);	
	k. la réalisation d'un colloque biennal réservé aux intervenants qui travaillent à prévenir l'itinérance (action 27.3);	
	l. la réalisation d'un séminaire ou d'un colloque destiné aux services de police du Québec (action 28.4).	
434.	Nombre et liste des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, par région, et sommes leur ayant été octroyées, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	161
435.	Nombre et liste des organismes offrant du répit aux proches d'une personne handicapée, par région, et sommes leur ayant été octroyées, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	162
436.	Listes d'attente par région et au total pour obtenir des services de répit.	163
437.	Liste des organismes communautaires, par région, qui agissent auprès des personnes handicapées et qui ont obtenu ou à qui on a des subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux (par le biais du PSOC), pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	164
438.	Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par région.	165
439.	Liste des centres de jour par région.	166
440.	Nombre de centres de jour ayant fermé leurs portes en 2018-2019.	167
441.	Listes d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.	168
442.	Plan d'action 2015-2019 pour l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées : état de situation et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour chaque année, prévisions pour 2019-2020.	169
443.	Nombre de postes non comblés de psychologues, de travailleurs sociaux, de psychoéducateurs en 2018-2019, par région et par établissement.	170
444.	État de situation et échéancier concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976 par le ministre du Travail. Actions posées par la ministre déléguée en 2018-2019 pour faire avancer ce dossier.	171
445.	État de situation concernant les mesures favorisant l'accessibilité universelle des commerces, incluant le nombre de demandes d'aide financière reçues et les sommes versées, par région.	172

446.	Concernant la Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées (phase 2) pilotée par le MTESS :	173
	a. Montant réservé pour les contrats d'intégration au travail (CIT) en 2018-2019;	
	b. Nombre de personnes handicapées (ventilé par région) ayant bénéficié de cette mesure et obtenu un emploi d'été en 2016;	
	c. Nombre de nouvelles personnes au total qui pourront bénéficier de cette mesure (ventilé par régions) en 2019-2020;	
	d. Cette mesure sera-t-elle reconduite dans la phase 2 de la Stratégie?	
	e. Échéancier du gouvernement pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie;	
	f. Actions faites par la ministre déléguée en 2018-2019 pour faire avancer ce dossier.	
447.	Budget investi en prévention et en traitement du jeu pathologique depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par région et au total.	174
448.	Études d'impact du MSSS par rapport à l'offre de jeu en ligne de la société d'État Loto-Québec.	175
449.	Bilan et état de situation des recommandations des 18 directions générales de santé publique concernant le projet de l'offre de jeu en ligne, tel qu'il a été proposé par la société d'État Loto-Québec.	177
450.	Nombre et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie, par région, ainsi que le montant versé à chacun.	178
451.	Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.	179
452.	Liste des ressources d'hébergement en processus de certification, par région, pour 2018-2019.	180
453.	Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région.	181
454.	État de situation concernant l'encadrement et le financement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.	182
455.	Listes d'attente en désintoxication.	183
456.	Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années, par région et par établissement, et prévisions pour 2019-2020.	184
457.	État de situation concernant la ventilation des 6 M\$ octroyés aux centres d'intervention en dépendance en 2016-2017.	185

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 301

Nombre de RI ayant été assujetties à l'Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution, suivant l'introduction de la *Loi sur la représentation des ressources* (LRR), du Règlement sur la classification des services offerts par une ressource et l'application des ententes collectives.

- De ce nombre initial, combien reste-t-il de RI toujours en opération ayant été assujetties à l'Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution?
- Quel est le nombre précis de fermetures en RI imputables à l'Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution?
- En raison de ces fermetures, combien d'usagers ont été délocalisés de leur milieu de vie?
- Quels sont les budgets globaux alloués annuellement et le nombre précis de places occupées en hébergement RTF-RI visées par la LRR?
- Quel est le coût moyen pour l'hébergement d'une personne en RTF-RI en 2018-2019?

RÉPONSE NO 301

Nombre de ressources assujetties à l'Annexe III et au maintien temporaire de la rétribution en 2013-2014	754
Nombre de ressources assujetties ouvertes au 31 décembre 2018	488
Pourcentage de ressources ouvertes au 31 décembre 2018	65%

Concernant l'année financière 2012-2013, celle-ci est une année transitoire concernant l'application des modalités convenues au sein des différentes ententes collectives. Puisque les ententes RESSAQ-CSD et ADREQ-CSD ont été convenues en 2013, l'année 2012-2013 a fait l'objet de versements d'une mesure 1/12e transitoire afin de s'assurer que toutes les rétributions puissent être versées selon le même système de paiement du SIRTF. De ce fait, la mesure de maintien temporaire n'est entrée en application qu'à compter de 2013-2014. C'est donc cette année financière qui a été retenue pour identifier le bassin de ressources visées par la mesure, et ce, à l'entrée en vigueur des ententes collectives.

On observe donc que 35 % des ressources qui étaient assujetties à l'Annexe III ont cessé leurs activités durant la période du 1er avril 2014 au 31 décembre 2018. Cette donnée semble cohérente avec la statistique observée pour l'ensemble du réseau RI-RTF, à l'effet qu'environ 9% à 14% des ressources ferment à chaque année. Le MSSS ne détient pas la réponse aux sous-questions b et c puisque les raisons de fermeture des ressources sont inconnues.

Les données complètes pour l'année financière 2018-2019 seront disponibles en mai 2019. Les ressources présentées sont celles qui sont assujetties à la LRR.

Année financière	Montant rétribution totale (milliers \$)	Équivalent annualisé du nombre de place	Moyenne annualisée des coûts par usager
2017-2018	600 604	20 615	29 134

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 302

Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus recevant des services dans un CHSLD, par région, en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :

- a. Par région;
- b. Par territoire de CISSS-CIUSSS;
- c. Au total.

RÉPONSE NO 302

La réponse à cette question est fournie à la question n° 257 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 303

Pour 2018-2019, indiquer, par région, les projets relatifs à :

- a. l'ouverture de nouveaux CHSLD;
- b. la fermeture de CHSLD;
- c. la transformation de CHSLD.

RÉPONSE NO 303

La réponse à cette question est fournie à la question n° 259 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 304

Au 31 mars 2019, par région, par territoire de CISSS-CIUSSS, fournir :

- a. le nombre de CHSLD;
- b. le nombre de lits;
- c. le nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD au 31 mars 2019;
- d. le délai moyen pour obtenir une place en CHSLD;
- e. le nombre de places occupées;
- f. le nombre de places vacantes;
- g. le portrait de la clientèle hébergée en CHSLD.

RÉPONSE NO 304

La réponse à cette question est fournie à la question n° 260 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 305

Le nombre de places en CHSLD fermées en 2018-2019.

RÉPONSE NO 305

La réponse à cette question est fournie à la question n° 261 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 306

Liste de tous les projets immobiliers prévus dans les CHSLD pour 2019-2020, par région.

RÉPONSE NO 306

Les données 2019-2020 ne sont pas disponibles.

La réponse à cette question, pour 2018-2019, est fournie à la question n° 262 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 307

Au 31 mars 2019, par région et au total :

- a. nombre de nouveaux CHSLD;
- b. nombre de nouvelles places;
- c. prévisions pour 2019-2020 :
 - i. ouverture de nouveaux CHSLD;
 - ii. fermeture et/ou transformation de CHSLD;
- d. étapes de réalisation pour chacun des projets.

RÉPONSE NO 307

La réponse à cette question est fournie à la question n° 263 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 308

Liste des visites d'appréciation et des rapports de visite des installations de CHSLD et de ressources intermédiaires pour aînés en 2018-2019, et planification des visites prévues pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 308

La réponse à cette question est fournie à la question n° 264 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 309

Au cours des cinq dernières années : nombre d'installations visitées (CHSLD), nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %.

RÉPONSE NO 309

Nombre d'installations visitées et ayant déposé leur plan d'amélioration (plan de correctifs)

En mars 2012, le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque a annoncé des mesures visant à intensifier le processus des visites d'évaluation de la qualité, notamment en effectuant les visites d'évaluation dans tous les CHSLD.

Ainsi, un premier cycle de visites a été réalisé entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2015, période durant laquelle tous les CHSLD ont été visités et produit un plan d'amélioration.

Un deuxième cycle de visites d'évaluation a été réalisé entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2018. Dans le cadre de ce cycle, 413 CHSLD ont de nouveau été visités et produit un plan d'amélioration suite à la visite.

Le troisième cycle de visites ministérielles a débuté le 1^{er} avril 2018 et se terminera le 31 mars 2021. Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, 72 CHSLD ont été visités. De ce nombre, 11 CHSLD ont déjà produit leur plan d'amélioration. Les plans des 61 autres CHSLD sont en cours d'élaboration compte tenu qu'ils ont été visités récemment.

Suite à une visite, l'établissement ne reçoit pas un résultat en pourcentage mais plutôt un rapport contenant, le cas échéant, des recommandations pour lesquelles il doit réaliser un plan d'amélioration. Les rapports d'évaluation ainsi que les plans d'amélioration sont disponibles sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/visites-evaluation/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 310

Sommes allouées au maintien d'actifs dans les centres d'hébergement et de soin de longue durée (CHSLD), par région, en 2018-2019, et prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 310

La réponse à cette question est fournie à la question n° 266 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 311

État d'avancement des travaux (état de situation) pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP.

RÉPONSE NO 311

Il n'y a pas de nouveaux CHSLD en mode PPP.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières par le troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 312

Tout rapport ou document et toute étude présentant le bilan de la saison d'influenza pour l'année 2018-2019 ainsi que pour les cinq années précédentes.

RÉPONSE NO 312

Le bilan de la saison grippale 2018-2019 sera publié sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux au début de l'automne 2019.

Les bilans des saisons grippales des cinq dernières années sont disponibles dans les derniers numéros de chaque volume du bulletin *Flash Grippe* à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/flash-grippe>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 313

Nombre de résidences privées pour aînés, par région et au total, et nombre de lits dans chacune.

RÉPONSE NO 313

La réponse à cette question est fournie à la question n° 267 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 314

Nombre de résidences privées pour aînés ayant obtenu leur certification par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées, et ce, par région.

RÉPONSE NO 314

La réponse à cette question est fournie à la question n° 268 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 315

Nombre de résidences ayant perdu leur certification en 2018-2019, demandé leur retrait ou n'ayant pas fait de demande de renouvellement.

RÉPONSE NO 315

La réponse à cette question est fournie à la question n° 269 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 316

État de situation à propos des résidences privées pour aînés qui n'ont pas encore reçu leur certification.

RÉPONSE NO 316

La réponse à cette question est fournie à la question n° 270 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 317

Plan de services intégrés pour les personnes âgées : état de situation par catégorie d'action, travaux effectués, mesures mises en place et dépenses engagées en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 317

La réponse à cette question est fournie à la question n° 271 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 318

Bilan d'implantation du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : *Un défi de solidarité, les services aux aînés en perte d'autonomie* incluant le niveau d'atteinte des cibles. Montant investi par année et par région depuis 2005, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 318

La réponse se trouve dans les tableaux ci-après.

Tableau-synthèse de l'implantation des mesures liées à l'objectif 1

Améliorer l'accès aux services et soutenir le développement de formules diversifiées de logement en vue d'offrir le plus d'options possible aux personnes âgées en perte d'autonomie et à leurs proches

	Mesure du plan d'action 2005-2010	État de mise en œuvre au 31 mars 2010	Mesures		
			1	2	3
1. Des services à rehausser	Augmenter le nombre de personnes recevant des services SAD	La cible provinciale est atteinte à 91 %	✓		
	Augmenter le nombre d'interventions SAD par personne	La cible provinciale est atteinte à 123 %	✓		
	Soutenir financièrement les OC et EES	Hausse de 34 M\$ - divers programmes (PEFSAD, CES, PSOC)	✓		
	Accroître l'accès aux soins palliatifs	Personnes rejointes à domicile : cible atteinte à 93 % Nombre moyen d'interventions : cible atteinte à 121 % Nombre de lits dédiés : cible atteinte à 79 %	✓		
2. Des services disponibles sur l'ensemble des territoires	Implanter des services de prévention des chutes pour les aînés à domicile	PIED est implanté dans 93 % des CSSS	✓		
		L'IMP est implanté dans 37 % des CSSS		✓	
		Interventions médicales préventives peu implantées			✓
	Produire et diffuser un portfolio sur le dépistage et le traitement de l'hypertension artérielle	<i>Le Guide d'implantation d'un système de soins appliqué au dépistage et au suivi de l'hypertension artérielle en milieu clinique</i> fut diffusé à plus de 1 500 exemplaires	✓		
	Mettre en place des tables multisectorielles visant à contrer l'abus à l'endroit des aînés	Plus de 50 % des CSSS ont mis en place une table ou un comité multisectoriel local et le comité interministériel, sous la responsabilité du MFA, est en cours de formation.		✓	
Compléter la mise en place des RSIPA	Le degré d'implantation national des RSIPA est de 52 %		✓		
3. Des services à préciser	Clarifier l'offre de services qui s'adresse aux proches aidants	Actions entreprises, cible non atteinte			✓
	Déterminer l'offre de services longue durée et repositionner le rôle du CHSLD	Actions entreprises, cible non atteinte			✓
	Déterminer les critères d'accès aux services de longue durée en relation avec les profils de perte d'autonomie	Actions entreprises, cible non atteinte			✓
	Déterminer les services spécialisés qui doivent être accessibles	Actions entreprises, cible non atteinte			✓
4. Des critères d'accès à assouplir et harmoniser	Élargir l'accès aux programmes d'aide technique	Mesure non réalisée			✓
	Revoir les modalités d'accès des services d'aide à domicile	Mesure non réalisée			✓
	Harmoniser la contribution financière des usagers pour tous les milieux de vie	Actions entreprises, cible non atteinte			✓
5. Appuyer la mise en place de milieux de vie de qualité	Élaborer un cadre sur le soutien communautaire en logement social	Cadre réalisé et projets de soutien communautaire en cours	✓		
	Augmenter l'accès au logement par AccèsLogis	Ajout de 2873 unités entre 2005 et 2010	✓		
	Consolider le PAD	Augmentation du nombre de logements adaptés, mais absence d'information sur la proportion de ménages aînés			
	Poursuivre le développement en hébergement alternatif	Augmentation du nombre de places en RI-RTF et en PN		✓	

Mesures : 1- atteintes ou près de l'être 2- atteintes en partie 3- peu ou pas atteintes

Tableau-synthèse de l'implantation des mesures liées à l'objectif 2

Offrir des services appuyés sur des standards de qualité et de pratique, et régulés par le secteur public

	Champ visé par le Plan d'action 2005-10	Élaboration de standards de qualité et de pratiques	Régulation par le secteur public	Support à la mise en place des standards	Mesures*		
					1	2	3
Domicile	Services à domicile	Non défini	Programme d'appréciation de la qualité SAD			✓	
	Résidences pour personnes âgées	Règlement sur la certification (2007)	Processus de certification (Agrément Québec)		✓		
Hébergement	Recours aux mesures de contrôle	Cadre de référence pour l'élaboration des protocoles d'application des mesures de contrôle (2011)	Régulation en cours de définition	Programme national de formation sur la réduction des mesures de contrôle		✓	
		Sauf substances chimiques	Sauf substances chimiques	Sauf substances chimiques		✓	
	Milieu de vie en CHSLD	Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD (2003)	Poursuite des visites d'appréciation en CHSLD		✓		
			Plan immobilier	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formations (Milieu de vie (2004) et AGIR (2009)) ■ Certains acteurs non 		✓	
	Milieu de vie en RI-RTF	La pratique professionnelle et la ressource de type familial - Guide d'orientation (2003)	Implantation des visites d'appréciation en RI-RTF		✓		
Soins aigus	Soins en centres hospitaliers	Cadre de référence Approche adaptée à la personne âgée en milieu hospitalier (2010)	Régulation en cours de définition	Programme de sensibilisation et de formation à l'approche adaptée à la personne âgée		✓	
	Les aînés victimes d'AVC	Continuum de services pour les personnes d'un accident vasculaire cérébral ou à risque de le devenir (publication à venir)			✓		
	Les aînés victimes de chutes et fractures	Standards de pratique en cours de définition				✓	
Transversal	Les comités des usagers et des résidents	Cadre de référence sur l'exercice des fonctions à assumer par les membres des comités des usagers et des comités de résidents (2006)	Apprécié en CHSLD et milieux de vie substitués par les visites d'appréciation	Campagne de sensibilisation et activités d'appropriation auprès des ASSS	✓		
			Non apprécié en CR et CH				

Mesures : 1- atteintes ou près de l'être 2- atteintes en partie 3- peu ou pas atteintes

Montants des dépenses pour le programme-services Soutien à l'autonomie des personnes âgées :

Exercice	Montant des dépenses
2017-2018	3 703 G\$

Les prévisions pour 2019-2020 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 319

Nombre et proportion des RPA munies de gicleurs (en totalité et en partie).

RÉPONSE NO 319

La réponse à cette question est fournie à la question n° 272 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 320

Nombre et proportion des centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) munis de gicleurs (en totalité et en partie).

RÉPONSE NO 320

La réponse à cette question est disponible à la question 273 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 321

Nombre et proportion des RI munies de gicleurs (en totalité et en partie).

RÉPONSE NO 321

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 274 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 322

Sommes octroyées aux résidences, aux centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et aux RI-RTF pour l'installation de gicleurs, en 2018-2019, et prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 322

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 275 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 323

Détail du programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés.
Bilan.

RÉPONSE NO 323

La réponse à cette question est fournie à la question n° 276 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 324

Coût moyen estimé par jour :

- a. d'un lit en CHSLD;
- b. d'un lit de courte durée;
- c. d'un lit en ressource intermédiaire;
- d. d'un lit en ressource de type familial;
- e. d'un lit en centre de réadaptation;
- f. d'un bloc opératoire, par heure.

RÉPONSE NO 324

La réponse à cette question est fournie à la question n° 277 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 325

Nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, sur la base de diagnostics principaux et secondaires.

RÉPONSE NO 325

La réponse à cette question est fournie à la question n° 278 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe de l'opposition

QUESTION NO 326

Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes de 65 ans et plus en attente d'un lit de longue durée :

- a. Par région;
- b. Par établissement;
- c. Au total.

RÉPONSE NO 326

La réponse à cette question est fournie à la question n° 248 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 327

Répartition des sommes allouées au programme « Perte d'autonomie liée au vieillissement » pour 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 327

La réponse à cette question est fournie à la question n° 281 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 328

État de situation et bilan de l'implantation des services de prévention des chutes pour les aînés vivant à domicile dans le cadre du Plan d'action du MSSS 2005-2010, *Un défi de solidarité, les aînés en perte d'autonomie.*

RÉPONSE NO 328

Le Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 reconnaît l'importance d'agir afin de réduire l'ampleur des chutes chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Pour ce faire, une activité en matière de prévention des traumatismes chez les personnes âgées a été déployée à ce jour afin de réduire la morbidité et la mortalité liées aux chutes, soit l'implantation des mesures multifactorielles de prévention des chutes destinées aux personnes âgées à risque (volet *non personnalisé* – Programme PIED). Cela a été accompagnée d'un soutien à l'implantation des mesures multifactorielles de prévention des chutes destinées aux personnes âgées en perte d'autonomie qui ont déjà fait une chute (volet personnalisé).

Le MSSS réaffirme ainsi l'importance de poursuivre les activités de prévention des chutes chez les personnes âgées. Pour soutenir le déploiement de ces services au niveau local, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a développé et diffusé, en novembre 2004, un cadre de référence qui s'intitule *La prévention des chutes dans un continuum de services pour les aînés vivant à domicile.*

Deux indicateurs de résultats sont prévus pour suivre le déploiement des activités en prévention des chutes chez les personnes âgées, soit :

- le nombre de régions où sont implantés les services;
- le nombre de personnes rejointes par ces services.

Résultats atteints

- L'ensemble des régions du Québec a implanté l'intervention multifactorielle *non personnalisée*. Quant à l'intervention multifactorielle personnalisée, 81 % des régions du Québec l'ont implantée (13 régions).
- À ce jour, au Québec, 2,2 % des personnes âgées de 65 ans et plus en perte d'autonomie ont été rejointes dans le cadre des services de soutien à domicile et ont bénéficié d'une intervention multifactorielle personnalisée, et ce, par rapport à un objectif de programme de 4 % en fonction des ressources disponibles actuellement.

Étapes franchies

- Mandats confiés à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour la formation des répondants régionaux en prévention des chutes et la production d'outils (ex. : guides et vidéos).
- Mise sur pied du Comité ministériel sur la prévention des chutes chez les personnes âgées;
- Dépôt du rapport de l'INSPQ intitulé *La prévention des chutes auprès des personnes âgées vivant à domicile : analyse des données scientifiques et recommandations préliminaires à l'élaboration d'un Guide de pratique clinique*.
- Pour la période 2014-2015, suivi de l'indicateur de gestion à titre expérimental pour le volet personnalisé soit la « Proportion de personnes âgées de plus de 65 ans en perte d'autonomie inscrites au soutien à domicile ayant bénéficié d'une intervention spécifique pour la prévention des chutes ».
- Élaboration du Plan ministériel de surveillance des chutes chez les personnes âgées.
- Formation de formateurs pour l'intervention multifactorielle *non personnalisée* en janvier 2018.
- Mise à jour du cadre de référence sur la prévention des chutes dans un continuum de services pour les aînés vivant à domicile.

Étapes à venir

- Poursuite de la formation des intervenants des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) par les directions de santé publique pour les volets interventions multifactorielles personnalisées et non personnalisées.
- Poursuite de l'implantation des services en cohérence avec les activités du PNSP 2015-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 329

Organismes communautaires soutenus dans les catégories du Programme-service « Perte d'autonomie liée au vieillissement » (PALV) au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 329

La réponse à cette question est fournie à la question no 282 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 330

Pour le Programme d'allocation directe – chèque emploi-service :

- a. ventilation détaillée du budget pour les trois dernières années, par région et par établissement;
- b. nombre de demandes reçues au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2019;
- c. nombre de bénéficiaires du programme au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2019;
- d. montant octroyé en moyenne pour chaque heure de service, par région;
- e. nombre d'heures de services payées, par région.

RÉPONSE NO 330

La réponse à cette question est fournie à la question n° 361 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 331

État de situation du projet de fusion de l'INSPQ et du CSBE, annoncé dans le budget 2014-2015.

RÉPONSE NO 331

Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas poursuivi de travaux concernant ce projet de fusion en 2014-2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 332

État de situation concernant l'annonce de la fusion du CSBE avec le MSSS et l'INESSS dans le budget 2016-2017 :

- a. Échéancier;
- b. Ventilation des économies estimées.

RÉPONSE NO 332

Le projet de loi 150 (loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017) proposait d'abroger la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être (RLRQ, chapitre C-32.1.1) et modifiait en corollaire la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (RLRQ, chapitre I-13.03) afin de confier à cet institut certaines des fonctions du Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE). Toutefois, lors de l'étude détaillée du projet de loi 150, les articles sur l'abolition du CSBE ont été supprimés.

La ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé, en mars 2019, le lancement du processus qui mènera à la nomination du prochain CSBE. Le processus de nomination sera mené en respectant la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 333

État de situation (tout document, étude, rapport) concernant le regroupement administratif du CHU Sainte-Justine et du CHUM, incluant les économies réalisées en 2018-2019 et celles estimées pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 333

Fin du regroupement administratif en septembre 2018 par la constitution de deux conseils d'administration distincts.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 334

État de situation, au 31 mars 2018, concernant la mise en œuvre du *Rapport sur l'opportunité de modifier le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels*. Inclure le budget consacré en 2017-2018 et celui prévu en 2018-2019.

RÉPONSE NO 334

La mise en œuvre du *Rapport sur l'opportunité de modifier le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels*, publié en 2013, est sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Un professionnel du groupe scientifique sur l'eau de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) participe à un comité de travail sur les « outils de support et les stratégies de diffusion » depuis le 7 avril 2014. Deux priorités d'action ont été identifiées par le comité : les actions de **sensibilisation** auprès des exploitants et des usagers ainsi que la réduction des **chloramines** (sous-produits de désinfection de l'eau) dans l'air.

Sur le plan de la « sensibilisation », à l'été 2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), via la santé publique, a participé, avec le MELCC, à une campagne de sensibilisation des baigneurs et baigneuses aux bonnes mesures d'hygiène à adopter dans les piscines publiques. À cet égard, le MSSS a publié dans le Portail santé mieux-être du gouvernement du Québec la page *Prévenir les problèmes de santé liés aux eaux de baignade* (<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/prevenir-les-problemes-de-sante-lies-aux-eaux-de-baignade/>).

Par ailleurs, le MSSS a soutenu financièrement, pour un montant de 97 500 \$, un projet initié en septembre 2015 par l'INSPQ concernant l'évaluation des risques à la santé et la caractérisation des éclosons de maladies liées à la baignade au Québec en incluant la problématique des chloramines dans l'air. Les rapports intitulés *La qualité des eaux récréatives au Québec et les risques à la santé – Rapport 1* et *La qualité des eaux récréatives au Québec et les stratégies de prévention des risques à la santé – Rapport 2* ont ainsi été finalisés en novembre 2018. Ces documents sont présentement en période d'embargo afin de permettre leur révision par les partenaires concernés, soit le MELCC et la Régie du bâtiment. Leur publication sur le site Web de l'INSPQ est prévue en avril 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 335

Montants facturés aux usagers des centres de jour pour le transport et les repas, en 2018-2019, ventilés par région.

RÉPONSE NO 335

La réponse à cette question est fournie à la question n° 362 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 336

État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) par le Vérificateur général dans son rapport intitulé Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, automne 2015.

RÉPONSE NO 336

Le plan d'action déposé par le MSSS au Vérificateur général du Québec porte sur les éléments suivants:

- Réviser le mode de gestion des enveloppes budgétaires globales afin de mieux assumer ses responsabilités relatives à la rémunération des médecins et de permettre une gestion plus économique et transparente de celle-ci.
- Disposer des outils nécessaires à la comparaison interprovinciale de la rémunération des médecins en vue de dresser un portrait rigoureux de la situation, advenant la volonté de justifier des augmentations salariales sur de telles bases.
- Définir des paramètres d'application des mesures incitatives qui entraîneront un changement de comportement significatif chez les médecins et inscrire ces mesures dans une stratégie globale afin de favoriser une efficacité et une efficience accrues de la prestation de services des médecins.
- Déterminer des cibles et des indicateurs pour l'ensemble des mesures incitatives, faire un suivi rigoureux de ceux-ci et entreprendre des actions correctives lorsque les résultats ne montrent pas l'atteinte de la prestation de services attendue.
- Tenir davantage compte, en collaboration avec la Régie de l'assurance maladie du Québec, de la complexité d'application des modalités de rémunération convenues avec les fédérations médicales, des coûts de développement des systèmes informatiques et des délais d'implantation de ces modalités dans les systèmes.

La mise en place du plan d'action faisant suite au rapport du Vérificateur général du Québec a permis le déploiement des différentes recommandations, en coordonnant les efforts du MSSS, de la RAMQ et du SCT, en fonction des responsabilités respectives de ces entités.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 337

État de situation et échéancier concernant le remboursement des sommes versées en trop aux médecins, tel qu'il est démontré par le Vérificateur général dans son rapport (chapitre 2 – Rémunération des médecins : conception et suivi des ententes) publié en décembre 2015.

RÉPONSE NO 337

Les correctifs ont été apportés dans le cadre du dernier renouvellement des ententes avec les médecins.

QUESTION NO 338

État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, printemps 2015.

RÉPONSE NO 338

Recommandation 1 :

Revoir les mécanismes concernant l'orientation des clientèles orphelines, notamment celles inscrites dans les guichets d'accès, afin de s'assurer que l'accès à un médecin de famille est équitable pour les patients.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>Une révision en profondeur du fonctionnement des guichets d'accès aux médecins de famille a été faite.</p> <p>En effet, un nouveau système informatisé, le guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), est opéré depuis avril 2016 par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ce nouveau système, centralisé et accessible directement par le Web, permet de simplifier les démarches à réaliser par tout citoyen en recherche d'un médecin de famille.</p> <p>De plus, le GAMF appuie l'ensemble des intervenants dans tous les guichets d'accès présents à la grandeur du Québec, par des procédures standardisées et par des données valides.</p> <p>Actions posées et mesures à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en application du nouveau fonctionnement des guichets d'accès aux médecins de famille et mise en production du système GAMF.	<p>Réalisée (Avril 2016)</p>

Recommandation 2 :

Mesurer et publier les résultats obtenus concernant l'accès à un médecin de famille, dont ceux en lien avec les guichets d'accès.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>Dans le cadre de l'Entente de principe intervenue entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne (entente MSSS-FMOQ), un suivi systématisé sur une base trimestrielle est effectué concernant les trois objectifs consignés à cette entente, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le pourcentage de la population inscrite auprès d'un médecin de famille; ○ le taux d'assiduité provincial des médecins de famille vis-à-vis des patients qui sont inscrits auprès de ces derniers; ○ les délais d'attente pour l'inscription auprès d'un médecin de famille. <p>Par ailleurs, en lien avec cette recommandation, un amendement a été ajouté au projet de loi n° 20, qui vise spécifiquement la publication d'informations sur l'accès aux services. En effet, l'article 72 de la Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée prévoit, notamment, la publication des informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le pourcentage des personnes assurées qui sont suivies par un médecin omnipraticien; ○ le taux d'assiduité moyen de l'ensemble des médecins omnipraticiens à l'égard de leur clientèle; ○ le délai moyen pour l'obtention d'un rendez-vous avec un médecin omnipraticien. 	
<p>Actions posées et mesures à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi systématisé des indicateurs d'accès aux médecins de famille prévus à l'entente MSSS-FMOQ. - Publication des informations disponibles et en lien avec l'article 72 du projet de loi n° 20. 	<p>Réalisée - À tous les trimestres à compter de l'automne 2015</p> <p>Réalisée - À tous les trimestres à compter du printemps 2016</p>

Recommandation 3 :

Revoir les modalités de soutien financier des groupes de médecine de famille afin d'inciter ceux-ci à prendre en charge davantage de patients, particulièrement les plus vulnérables.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>Le cadre GMF qui était en vigueur jusqu'au 15 novembre 2015 octroyait déjà un financement croissant selon le nombre de patients inscrits.</p> <p>Le nouveau Programme de financement de soutien professionnel aux GMF (Programme GMF), en vigueur à compter du 16 novembre 2015, vient renforcer le principe du financement axé sur le patient. En effet, les ressources allouées aux GMF sont proportionnelles au nombre de patients inscrits et suivis par les médecins de famille du groupe.</p> <p>Par ailleurs, le nouveau Programme GMF introduit de nouveaux critères de pondération des patients inscrits qui tiennent compte de la complexité et du temps requis pour effectuer le suivi de certains types de clientèle, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les patients avec des problèmes de toxicomanie ou d'alcoolisme; ○ les patients avec le VIH/SIDA ou l'hépatite C; ○ les patients avec des troubles dépressifs majeurs récidivants; ○ les patients avec de la douleur chronique; ○ les patients défavorisés socialement et du point de vue matériel; ○ les patients ayant des besoins complexes et suivis à domicile; ○ les patients suivis en CHSLD. <p>Le Programme GMF prévoit une révision annuelle pour les GMF reconnus. Le nombre d'inscriptions pondérées de chaque GMF est alors validé et des ajustements de financement, à la hausse ou à la baisse, s'appliquent le cas échéant.</p>	
<p>Actions posées et mesures à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du Programme GMF. 	<p>Réalisée (26 mai 2015)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la documentation et des outils liés à la mise en application du Programme GMF. 	<p>Réalisée (13 novembre 2015)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Entrée en vigueur et mise en application du Programme GMF. 	<p>Réalisée (16 novembre 2015)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Révisions annuelles des GMF reconnus en vertu du Programme. 	<p>Réalisée (automne 2016-17-18 et janvier 2017-18-19)</p>

Recommandation 4 :

Moduler l'offre de service exigée des groupes de médecine de famille en fonction du volume et du type de patients inscrits et spécifier le niveau d'accessibilité aux services dans les ententes avec ces groupes.

ACTIONS	ÉCHEANCE
<p>Le Programme GMF, en vigueur à compter du 16 novembre 2015, clarifie et standardise les attentes liées à l'offre de service. L'offre attendue de service des GMF (heures d'ouverture) est modulée en fonction du nombre de patients inscrits. Plus il y a de patients inscrits dans le GMF, plus le nombre d'heures d'ouverture du GMF est élevé.</p> <p>De plus, même les plus petits GMF ont l'obligation d'offrir des heures en heures défavorables, soit les soirs ou les fins de semaine.</p> <p>Enfin, toujours dans le nouveau Programme GMF, le taux d'assiduité est introduit pour mieux mesurer l'intensité des services offerts par le GMF. Autrement dit, le taux d'assiduité mesure la capacité du GMF à répondre, en temps opportun, aux besoins des patients qui y sont inscrits. Les GMF ont ainsi avantage à accroître leur accessibilité, voire leurs heures d'ouverture, afin d'atteindre le seuil minimal attendu pour ce taux d'assiduité.</p> <p>Le Programme prévoit une révision annuelle pour les GMF reconnus. Le respect des obligations des GMF, notamment pour l'offre de service et le taux d'assiduité, est alors validé. Bien qu'aucun manquement ne puisse s'appliquer pour la première année de vie des GMF, ceux-ci sont informés de l'atteinte (ou non) de leurs obligations. Dès la révision survenant douze mois après la reconnaissance du GMF, des manquements aux obligations peuvent être constatés et des ajustements de financement, à la hausse ou à la baisse, peuvent s'appliquer, le cas échéant.</p>	
<p>Actions posées et mesures à réaliser :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du Programme GMF. 	<p>Réalisée (26 mai 2015)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la documentation et des outils liés à la mise en application du Programme GMF. 	<p>Réalisée (13 novembre 2015)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Entrée en vigueur et mise en application du Programme GMF. 	<p>Réalisée (16 novembre 2015)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Révisions annuelles des GMF reconnus en vertu du Programme. 	<p>Réalisée (automne 2016-17-18 et janvier 2017-18-19)</p>

Recommandation 6 :

Assurer un meilleur arrimage du soutien financier aux groupes de médecine de famille et des besoins de la population et voir à ce que la répartition des effectifs médicaux favorise l'équilibre entre les cliniques médicales et les établissements.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>L'Entente intervenue le 25 mai 2015 entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et la FMOQ concernant l'accessibilité aux services médicaux de première ligne prévoit des modifications importantes aux activités médicales particulières (AMP). Le suivi et l'inscription de clientèles en première ligne sont maintenant reconnus au même niveau que les autres activités hospitalières (sauf les services d'urgence).</p> <p>Par ailleurs, l'entente prévoit également l'introduction de plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) sous-territoriaux en médecine de famille afin d'assurer une meilleure répartition des médecins de famille sur le territoire québécois.</p> <p>Actions posées et mesures à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none">- Entrée en vigueur de la nouvelle entente particulière sur les AMP.- Modification de l'entente particulière sur les PREM en médecine de famille, par territoire de réseau local de services.- Introduction de règles de gestion des plans d'effectifs médicaux en médecine de famille favorisant la pratique de première ligne.	<p>Réalisée (septembre 2015)</p> <p>Réalisée (décembre 2015)</p> <p>Réalisée (décembre 2015)</p>

Recommandation 7 :

Réviser le processus d'accréditation et de renouvellement des groupes de médecine de famille en clarifiant, dans les ententes les rôles du ministère, des agences et des établissements, et en documentant ce processus.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>Le nouveau Programme GMF, en vigueur à compter du 16 novembre 2015, prévoit de nouvelles procédures simplifiées concernant l'adhésion des GMF. Le processus de renouvellement a également été révisé. La reconduction du financement des GMF est effectuée annuellement en fonction de l'atteinte des objectifs. Toujours dans le nouveau Programme GMF ainsi que dans les circulaires qui sont publiées, les rôles et responsabilités des intervenants, tant au niveau du MSSS, du centre intégré ou centre intégré universitaire de santé et de services sociaux que du GMF, ont été clarifiés et précisés.</p> <p>De plus, différentes fiches explicatives ont été rédigées afin d'expliquer les procédures liées à l'adhésion du programme GMF et aux autres modalités du programme GMF.</p> <p>Actions posées et mesures à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du Programme GMF. - Développement de la documentation et des outils liés à la mise en application du Programme GMF. - Entrée en vigueur et mise en application du Programme GMF. 	<p>Réalisée (26 mai 2015)</p> <p>Réalisée (13 novembre 2015)</p> <p>Réalisée (16 novembre 2015)</p>

Recommandation 8 :

Spécifier, dans les ententes avec les groupes de médecine de famille, les résultats attendus en matière d'informatisation des cliniques, notamment le degré d'utilisation des outils informatiques financés.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>Le nouveau Programme GMF comprend une exigence portant spécifiquement sur l'utilisation de dossiers médicaux électroniques certifiés par le MSSS.</p> <p>Dans le cas où un GMF ne remplirait pas cette obligation, une portion de 30 % du financement lié au fonctionnement du GMF est retirée.</p> <p>Actions posées et mesures à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du Programme GMF. - Développement de la documentation et des outils liés à la mise en application du Programme GMF. - Entrée en vigueur et mise en application du Programme GMF. 	<p>Réalisée (26 mai 2015)</p> <p>Réalisée (13 novembre 2015)</p> <p>Réalisée (16 novembre 2015)</p>

Recommandation 9 :

Mettre en place des mécanismes de suivi pour assurer le respect des ententes et adopter des mesures correctrices afin de répartir équitablement le soutien financier entre les groupes de médecine de famille.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>Le Programme GMF permet une réactivité beaucoup plus grande en cas de non-respect des obligations prévues lors de la révision annuelle du GMF. Un GMF qui n'atteint pas les critères inscrits au Programme verra son financement ajusté à la baisse.</p>	
Actions posées et mesures à réaliser :	
- Rédaction du Programme GMF.	Réalisée (26 mai 2015)
- Développement de la documentation et des outils liés à la mise en application du Programme GMF.	Réalisée (13 novembre 2015)
- Entrée en vigueur et mise en application du Programme GMF.	Réalisée (16 novembre 2015)
- Révisions annuelles des GMF reconnus en vertu du Programme.	Réalisée (automne 2016-17-18 et janvier 2017-18-19)

Recommandation 10 :

Instaurer un cadre de gestion pour s'assurer d'une utilisation optimale des ressources et évaluer de manière périodique l'atteinte des résultats attendus par rapport au financement accordé aux groupes de médecine de famille et aux cliniques-réseau.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<p>Le Programme GMF prévoit une reddition de comptes annuelle concernant l'atteinte de critères et d'objectifs mesurables. En cas de non-respect des obligations ou de non-atteinte des objectifs, un ajustement au financement est automatiquement appliqué.</p> <p>Un imposant projet d'évaluation, principalement axé sur l'impact de l'accroissement des ressources professionnelles et l'interprofessionnalisme, est également en cours pour mesurer l'atteinte des résultats du nouveau Programme GMF.</p> <p>Enfin, le MSSS a publié, en avril 2016, le Programme des supercliniques. Celui-ci permet, aux GMF qui le souhaitent, d'obtenir un financement et un soutien professionnel supplémentaire en contrepartie d'une offre de service étendue, principalement pour répondre aux besoins de la population non inscrite à un médecin de famille. Le Programme de désignation réseau suspend le financement ministériel offert aux cliniques-réseau.</p>	
<p>Actions posées et mesures à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée en vigueur et mise en application du Programme GMF. - Évaluation formelle du nouveau Programme GMF. - Publication du Programme de désignation réseau pour les groupes de médecine de famille 	<p>Réalisée (16 novembre 2015)</p> <p>En cours (novembre 2015 à novembre 2019)</p> <p>Réalisé (avril 2016)</p>

Notez que les recommandations 5 et 11 ne sont pas incluses dans la réponse, étant donné qu'elles s'adressaient directement aux agences et aux établissements vérifiés par le Vérificateur général du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 339

État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé *Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, hiver 2016*.

RÉPONSE NO 339

Il n'existe aucun rapport intitulé *Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, hiver 2016*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 340

État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2018-2019 – Chapitre 6 : Audit de performance et observations du commissaire au développement durable – Services chirurgicaux*, mai 2018.

RÉPONSE NO 340

Le plan d'action ministériel pour répondre aux recommandations du Vérificateur général du Québec (VGQ) concernant les services chirurgicaux est en cours d'élaboration.

QUESTION NO 341

État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son rapport annuel 2015-2016.

RÉPONSE NO 341

Dans le cadre du rapport annuel qu'il dépose à l'Assemblée nationale, le Protecteur du citoyen peut faire état de ses préoccupations et adresser des recommandations au MSSS.

Aucune nouvelle recommandation n'a été adressée en 2017-2018 et quatre recommandations datant d'années précédentes.

Des rencontres de travail ont eu lieu en décembre 2018 entre les représentants du MSSS et ceux du Protecteur du citoyen, de manière à préciser certaines des actions proposées dans les différents plans d'action.

Le MSSS fournira au Protecteur du citoyen un état de situation quant à l'avancement des travaux liés aux recommandations des années antérieures qui demeurent en suivi.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 342

État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son avis sur les frais accessoires en matière de santé et de services sociaux.

RÉPONSE NO 342

L'Avis sur les frais accessoires en matière de santé et de services sociaux du Protecteur du citoyen a été reçu en octobre 2015.

Un règlement abolissant les frais accessoires liés à la dispensation des services assurés et régissant les frais de transport des échantillons biologiques est entré en vigueur le 26 janvier 2017. Ce règlement abolit tous les frais accessoires qui concernent des services assurés. Le règlement prévoit également qu'un paiement pourra être exigé d'une personne assurée uniquement pour des frais de transport d'échantillons biologiques prélevés dans un cabinet privé ou un centre médical spécialisé, car les frais de transport ne sont pas couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Toutefois, un montant maximal de 15 \$ peut être facturé au patient dans le cas d'échantillons biologiques comprenant un prélèvement sanguin. Pour tout autre échantillon biologique, cette somme ne pourra excéder 5 \$. Ces frais ne pourront être réclamés qu'une seule fois par prélèvement pour les échantillons qui sont acheminés à un même laboratoire.

Le MSSS considère avoir répondu favorablement à la recommandation et en a informé le Protecteur du citoyen, le 30 janvier 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 343

Bilan de la tournée de la députée de Crémazie concernant les CHSLD et les soins aux aînés.

RÉPONSE NO 343

À l'automne 2016, huit installations ont été visitées, soit :

- quatre centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) :
 - Centre d'hébergement Rose-de-Lima de Laval;
 - Centre d'hébergement de Monseigneur-Coderre, situé en Montérégie-Est;
 - Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes de Québec;
 - Centre d'hébergement de Mont-Tremblant dans les Laurentides;
- quatre milieux en soutien à domicile :
 - CLSC Matapédia, du CISSS du Bas-Saint-Laurent;
 - CLSC Lac-Saint-Jean-Est du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
 - CLSC Côte-Saint-Luc et Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal;
 - CLSC Verdun, Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Les allocutions de la députée de Crémazie faisant état de ses visites sont disponibles en webdiffusion sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux aux liens suivants :

- pour le Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-et-services/forum-chsld/webdiffusion/>
- pour le Forum sur les meilleures pratiques en soutien à domicile :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-et-services/forum-sad/webdiffusion/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 344

Sommes versées ou prévues pour la réalisation des projets de ratios sécuritaires pour les professionnels de la santé.

RÉPONSE NO 344

La réponse à cette question est fournie à la question 177 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition*

QUESTION NO 345

État de la situation des projets-pilotes sur les ratios patients/infirmière.

RÉPONSE NO 345

En lien avec les vingt projets-pilotes ratios dont dix-sept découlant des conventions collectives 2016-2020 de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec et trois de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ), voici un état de la situation au 1^{er} avril 2019 :

- Quinze projets sont terminés;
- Un projet est annulé;
- Quatre projets en cours se termineront au plus tard en décembre 2019.

Unité	Site	Date de démarrage	Date de fin
Unité de médecine	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal Hôpital général du Lakeshore	19-04-2018	06-01-2019
	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière Hôpital Le Gardeur	22-05-2018	03-02-2019
	Centre hospitalier universitaire de Québec Hôpital de l'Enfant-Jésus	29-05-2018	17-02-2019
	Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches Hôtel-Dieu de Lévis	29-05-2019	03-02-2019
	Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent Centre hospitalier régional du Grand-Portage	29-05-2018	13-01-2019
	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie – (FSQ-CSQ) Hôpital de Maria	14-06-2018	14-04-2019
Unité de chirurgie	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières	02-05-2018	06-01-2019
	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal Hôpital du Sacré-Cœur	22-05-2018	01-12-2018
	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue Centre hospitalier d'Amos	22-05-2018	13-01-2019
	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest Hôpital du Suroît	22-05-2018	06-01-2019

	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (FSQ-CSQ) Hôpital de la Cité de la Santé	01-06-2018	24-03-2019
Unité de médecine-chirurgie	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte Nord – (FSQ-CSQ) Hôpital de Sept Îles		Projet annulé ¹
Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean CHSLD de Bagotville	17-05-2018	06-01-2019
	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale Hôpital Général de Québec	23-05-2018	06-01-2019
	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Hôpital et centre d'hébergement Argyll	23-05-2018	13-01-2019
	Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides Centre d'hébergement de Mont-Tremblant	23-05-2018	17-02-2019
	Établissement privé conventionné Centre d'hébergement Champlain – Chanoine – Audet	17-09-2018	18-03-2019
Inhalo-thérapie	Centre universitaire de santé McGill Hôpital général de Montréal-Unité des soins intensifs	16-11-2018	21-12-2019
Urgence	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais Hôpital de Hull	10-12-2018	17-08-2019
Soutien à domicile (SAD)	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre Réseau local d'intégration de services de santé de Champlain	29-01-2019	17-08-2019

¹ L'employeur et le syndicat local de la Côte-Nord ont demandé la cessation du projet durant la phase pré-implantation, notamment faute de personnel pour réaliser les rehaussements pendant la phase d'implantation et considérant que l'ensemble du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord se trouve dans un contexte de vulnérabilité de main-d'œuvre.

Malgré les premiers bilans de projets-pilotes reçus, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) doit laisser le temps aux comités paritaires nationaux de procéder aux analyses globales pertinentes requises par un projet de cette envergure pour le Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 346

Effectif (en ETC) et budget consacré à l'enjeu de l'encadrement du cannabis.

RÉPONSE NO 346

La réponse a été fournie à la question 124 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 347

Effectif (en ETC) consacré à l'organisation et à la tenue des consultations régionales sur l'encadrement du cannabis ainsi que les sommes dépensées pour la tenue du Forum d'experts sur l'encadrement du cannabis, pour chacune des consultations régionales et pour les consultations des Premières nations et des municipalités.

RÉPONSE NO 347

Forum d'experts

À noter que l'organisation du Forum a été assumée par le personnel régulier du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et n'a pas nécessité l'embauche de ressources supplémentaires. Par ailleurs, le nombre d'équivalents temps complet (ETC) indiqué inclut aussi la participation de professionnels provenant d'autres ministères et invités par le MSSS. Les coûts sont ceux liés aux aspects logistiques inhérents à la consultation : animation, salle, repas, sonorisation, interprètes, etc.

- Organisation : 3 ETC pendant 20 jours ouvrables en mai et juin 2017.
- Tenue du Forum : 17 ETC les 19 et 20 juin 2017.
- Coûts du Forum : 103 542,23 \$.

Consultations régionales

À noter que l'organisation des consultations régionales a été assumée par le personnel régulier du MSSS et n'a pas nécessité l'embauche de ressources supplémentaires. Par ailleurs, le nombre d'ETC indiqué inclut aussi la participation de professionnels provenant d'autres ministères et invités par le MSSS. Les coûts sont ceux liés aux aspects logistiques inhérents à la consultation : animation, salle, repas, sonorisation, interprètes, etc.

- Rimouski :
 - Tenue de la consultation : 6 ETC pour 3 jours (incluant les déplacements).
 - Coûts : 9461 \$.
- Québec :
 - Tenue de la consultation : 16 ETC pour 1 journée (incluant les déplacements).
 - Coûts : 8330 \$.
- Saguenay :
 - Tenue de la consultation : 5 ETC pour 1 journée (incluant les déplacements).
 - Coûts : 5907 \$.

- Trois-Rivières :
 - Tenue de la consultation : 8 ETC pour 1 journée (incluant les déplacements).
 - Coûts : 6232 \$.
- Granby :
 - Tenue de la consultation : 8 ETC pour 2 journées (incluant les déplacements).
 - Coûts : 7019 \$.
- Montréal :
 - Tenue de la consultation : 11 ETC pour 3 journées (incluant les déplacements).
 - Coûts : 39 240 \$.
- Gatineau :
 - Tenue de la consultation : 3 ETC pour 2 journées (incluant les déplacements).
 - Coûts : 9011 \$.

Consultations des municipalités

Une consultation a été menée, le 5 septembre 2017, par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et le ministre responsable des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, auprès de personnes représentant l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, la Ville de Montréal et la Ville de Québec.

- Tenue de la consultation : 2 ETC pour 3,5 heures. L'organisation de la journée de consultation a été assumée par le personnel régulier du MSSS et n'a pas nécessité l'embauche de ressources supplémentaires.
- Aucun coût : La rencontre s'est déroulée dans des bureaux gouvernementaux.

Consultations autochtones

Une consultation a été menée, le 29 septembre 2017, par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et le ministre responsable des Affaires autochtones, monsieur Geoffrey Kelley, auprès de personnes représentant un peu plus de 25 organisations des Premières Nations et des Inuits.

- Organisation et tenue de la consultation : 1 ETC pendant le mois de septembre 2017. L'organisation de la journée de consultation a été assumée par le personnel régulier du MSSS et n'a pas nécessité l'embauche de ressources supplémentaires.
- Coûts de la consultation : 13 142,76 \$ qui comprend principalement les aspects logistiques inhérents à la consultation : animation, salle, repas, sonorisation, interprètes, etc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 348

Effectif (en ETC) et budget consacrés aux cliniques d'hiver en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 348

Les données relatives au personnel sont fournies dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'équivalent à temps complet par semaine pour l'ajout d'heures en personnel infirmier (employé du GMF-GMF-R ou par l'acquisition de services en main-d'œuvre indépendante) consacré aux cliniques d'hiver

Semaine	Équivalent ETC
13 au 19 janvier 2019	15,1
20 au 26 janvier 2019	25,4
27 janvier au 2 février 2019	27,7
3 au 9 février 2019	28,4
10 au 16 février 2019	27,5
17 au 23 février 2019	28,6
24 février au 2 mars 2019	27,5
3 au 9 mars 2019	26,3
10 au 16 mars 2019	25,7

Source : Gestred, extraction 2 avril 2019 (données autorapportées).

Note : Pour l'exercice, un équivalent temps complet correspond à 35 heures de travail durant la semaine considérée.

Les données relatives aux effectifs médicaux ne sont pas disponibles à ce jour.

Le budget alloué aux cliniques d'hiver en 2018-2019 n'est pas disponible à ce jour.

Les données 2019-2020 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 349

Bilan de la mise en place des cliniques d'hiver soit :

- Le nombre de cliniques d'hiver ouvertes, ventilé par mois et par région
- Le nombre de patients s'étant prévalus des services, ventilé par clinique, par mois et par région
- L'estimation du nombre d'heures d'attente évitées à l'urgence, ventilé par clinique, par établissement et par région
- Le nombre d'heures d'ouverture des cliniques d'hiver, ventilé par clinique, par mois et par région
- Le nombre total de patients admis dans des centres de santé en 2018-2019 et pour les cinq années précédentes, ventilé par mois, par centre et par région
- Le temps moyen d'attente dans des centres de santé en 2018-2019 et pour les cinq années précédentes, ventilé par mois, par centre et par région

RÉPONSE NO 349

- Nombre de cliniques d'hiver ouvertes du 13 janvier au 15 mars 2019, ventilé par mois et par région.

Région	Établissement	Nombre de clinique		
		Janvier	Février	Mars
03	Capitale-Nationale	2	2	0
04	Mauricie et du Centre-du-Québec	1	1	0
06	Montréal	23	25	22
07	Outaouais	5	7	2
13	Laval	0	4	4
14	Lanaudière	6	5	5
15	Laurentides	5	7	6
16	Montérégie	8	15	16
	Ensemble du Québec	50	66	55

Note : Périodes considérées : Janvier : 13 janvier au 1 février / Février : 2 février au 2 mars / Mars : 3 mars au 15 mars.

Source : Fichier des désignations, 2 avril 2019

- Le nombre de patients s'étant prévalus des services est présenté dans le tableau ci-après.
 - L'estimation du nombre d'heures d'attente évitées à l'urgence n'est pas disponible.
 - Le nombre d'heures d'ouverture des cliniques d'hiver est présenté dans le tableau ci-après.
 - Le nombre total de patients admis dans des centres de santé en 2018-2019 n'est pas disponible à ce jour.
 - Le temps moyen d'attente dans des centres de santé en 2018-2019 n'est pas disponible.
-

Nombre de patients s'étant prévalus des services et nombre d'heures d'ouverture des cliniques d'hiver, ventilé par clinique, par mois et par région, pour 2018-2019

RSS	Nom de la clinique	Nombre d'heures d'ouverture			Nombre de patients vus		
		Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars
3	LA CITE MEDICALE (GMF La Cité Médicale)	64	64		135	853	
3	MA CLINIQUE LEBOURGNEUF (GMF Ma Clinique Lebourgneuf)	56	100		171	240	
4	CENTRE MEDICAL AJC (GMF Centre médical AJC)	60	8		181		
6	CENTRE D'URGENCE ST-LAURENT (GMF Centre de médecine familiale Saint-Laurent)	39	40	4	108	103	11
6	CENTRE MEDICAL BRUNSWICK (GMF Brunswick)	52	112	56	39	49	13
6	CENTRE MEDICAL METRO MONK (GMF Centre médical Métro Monk)	168	336	92	249	496	179
6	CENTRE MEDICAL QUEEN ELISABETH URGENT CARE (GMF Queen Elizabeth)	62	40		159	100	
6	CITE MEDICALE VILLERAY (GMF Villeray)	126	168	46	391	827	447
6	CLINIQUE DE MEDECINE FAMILIALE DE VERDUN (GMF-U de Verdun)	15	32	92	47	82	18
6	CLINIQUE MEDICALE 1851 (GMF 1851)	168	336	168	177	326	199
6	CLINIQUE MEDICALE 3000 (GMF 3000)		240	154		444	328
6	CLINIQUE MEDICALE ANGUS (GMF Angus)	252	336	88	756	1008	504
6	CLINIQUE MEDICALE DIAMANT (GMF Clinique médicale Diamant)	72	94	48	250	288	192
6	CLINIQUE MEDICALE LE PLEIN CIEL (GMF Cosmopolite de Saint-Laurent)	8	16	32	25	49	29
6	CLINIQUE MEDICALE MAISONNEUVE-ROSEMONT (GMF Maisonneuve Rosemont-Domus-Médica)	119	308	168	408	678	370
6	CLINIQUE MEDICALE METRO-MEDIC CENTRE-VILLE (GMF Métromédic centre-ville)	84	109	54	189	210	140
6	CLINIQUE MEDICALE VIAU INC (GMF Clinique-réseau Viau)	169	336,5	164	390	848	409
6	CLINIQUE MEDICO CENTRE MONT-ROYAL (GMF Médico-Centre Mont-Royal)	14,5	32	20	118	256	204
6	CLINIQUE MEDNAM LACHINE (GMF Clinique Mednam Lachine)	24	112	56	10	49	63
6	CLINIQUE RESEAU CENTRE MEDICAL HOHELAGA (GMF Hochelaga et CLSC Mercier-Est/Anjou)	203	295	159	583	784	468
6	CLSC DE SAINT-LOUIS-DU-PARC (GMF Saint-Louis-du-Parc)	44,5	4	5	66	14	3
6	CMU DU QUARTIER LATIN (GMF Quartier Latin)	12	16		42	29	
6	COLLECTIF MEDICA (GMF Collectif Medica)						

RSS	Nom de la clinique	Nombre d'heures d'ouverture			Nombre de patients vus		
		Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars
6	GMF FORCEMEDIC OUEST (GMF Forcemédic 3)	81	112	56	212	315	210
6	GMF-R JARRY-LAJEUNESSE (GMF Jarry-Lajeunesse)	52	119	56	150	236	83
6	GROUPE SANTE WESTMOUNT SQUARE (GMF Groupe Santé Westmount Square)	84	112	56	90	105	35
6	POLYCLINIQUE LEVASSEUR (GMF Polyclinique Levasseur)	228,7	300	159	691	1057	480
6	POLYCLINIQUE POINTE-AUX-TREMBLES (GMF Pointe-aux-Trembles)	156	336	168	168	231	116
7	CENTRE DE SERVICES AMBULATOIRES EN PÉDIATRIE DE L'OUTAOUAIS		40			89	
7	CENTRE MEDICAL DE MANIWAKI (GMF Vallée-de-la-Gatineau)	4	20	28	8	44	38
7	CLINIQUE DE MEDECINE FAMILIALE DE HULL (GMF de l'Outaouais)	16	8		32	12	
7	CLINIQUE MEDICALE CITE DES JEUNES (GMF de l'Outaouais)	4	12		1	23	
7	CLINIQUE MEDICALE DU FAUBOURG (GMF de Hull)	12			7		
7	CLINIQUE MEDIGO (GMF Clinique MédiGo)	33	24		59		
7	CLSC ET CENTRE D'HEBERGEMENT LA PETITE-NATION (GMF Petite-Nation)		0			48	
7	COOP SANTE BASSE-LIEVRE (GMF de la Basse-Lièvre)		32	20		112	96
13	CENTRE MEDICAL JOLIBOURG (GMF Jolibourg)		12	8		22	25
13	CLINIQUE DES BOISES (GMF des Boisés)		16	16		31	62
13	CLINIQUE MEDICALE DE L'AVENIR (GMF Boulevard de l'Avenir)		20	4		79	15
13	POLYCLINIQUE DU CENTRE DE L'ILE (GMF de la Polyclinique Centre de L'Île)		96	56		40	17
14	CENTRE MULTI. SSS CLAUDE-DAVID (GMF-U du Sud de Lanaudière)	16	32	32	40	60	28
14	CLINIQUE MEDICALE L'ASSOMPTION (GMF de l'Assomption)	48	96	48	213	681	260
14	CLINIQUE MEDICALE LE GARDEUROIS (GMF de Le Gardeur)	45	85	23,5	160	262	104
14	CLINIQUE MEDICALE VALMONT (GMF Valmont-Boisé-Lanaudière)	12		8	20		16
14	CLINIQUE VIVACITE (GMF Vivacité)	84	35,5	13	357	155	56
14	POLYCLINIQUE PIERRE LE GARDEUR (GMF Polyclinique Pierre Le Gardeur)	8	8		23	26	
15	CLINIQUE DU GRAND-TREMBLANT (GMF du Grand Mont-Tremblant)	15	12		48	32	
15	CLINIQUE FAMILIALE DES BASSES LAURENTIDES (GMF du Grand Saint-Jérôme)		56	56		203	141
15	CLINIQUE MEDICALE DES SOMMETS (GMF Des Sommets)		4	4		40	27

RSS	Nom de la clinique	Nombre d'heures d'ouverture			Nombre de patients vus		
		Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars
15	CLINIQUE MEDICALE DEUX MONTAGNES (GMF Deux-Montagnes)	28	24	12	65	31	
15	CLINIQUE MEDICALE MONTEE DE LA BAIE (GMF Montée de la Baie)	23	38	32	23	38	27
15	CLINIQUE MEDICALE ST-ANTOINE (GMF Saint-Antoine)	40	80	22	42	43	45
15	GMFU DE SAINT-EUSTACHE (GMF-U St-Eustache)	8	16		7	36	20
16	CARREFOUR MEDICAL VALLEE DU RICHELIEU (GMF Carrefour de la Vallée)	28	28	4	112	128	32
16	CENTRE MEDICAL DE LA MONTAGNE (GMF de la Montagne)		52	20		37	
16	CENTRE MEDICAL FUSION (GMF Fusion-UMF)	28	24	20	53	98	7
16	CENTRE SERV. AMB. ET GMFU JARDINS-ROUSSILLON (GMF-U Jardins Roussillon)	67	82	24	124	283	148
16	CENTRE-MEDI-SOLEIL (GMF Haut-Richelieu)		78	24		289	115
16	Charles Lemoyne - Clinique pédiatrique	168	198,5	41		435	285
16	CLINIQUE DE SAINT-HYACINTHE (GMF Maska)		28	16		90	80
16	CLINIQUE FAMILIALE DE SAINT-HYACINTHE (GMF Laframboise)		36	12		116	73
16	CLINIQUE MEDICALE AZUR (GMF Clinique Azur)	103	144	56	312	488	236
16	CLINIQUE MEDICALE DE LA RIVE (GMF de la Rive)		52	28		93	
16	CLINIQUE MEDICALE ELNA-SMB (GMF de Saint-Mathieu-de-Beloeil)		32	20		15	14
16	CLINIQUE MEDICALE LE SENTIER (GMF Marguerite d'Youville)			4			34
16	CLINIQUE MEDICALE MARIE-VICTORIN (GMF Marie-Victorin)	8			27		
16	CLINIQUE MEDICALE MERCIER (GMF Mercier)		16	10		46	19
16	CLINIQUE MEDICALE PIERRE BOUCHER (GMF Clinique médicale Pierre-Boucher)	52	72	16	208	448	160
16	GMFU RICHELIEU-YAMASKA (GMF Fusion-UMF)	24	24	8	68	45	15
16	PURE CLINIQUE MEDICALE (GMF des Patriotes)		32	12		8	3
	Ensemble du Québec	3288	5779	2623	7814	14403	6699

Notes : Périodes considérées : Janvier - 13 janvier au 1 février; Février: 2 février au 2 mars; Mars: 3 mars au 15 mars.

Données disponibles au 31 mars 2019. Mises à jour à venir.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 350

Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2018-2019 par le ministère et ses organismes, par l'entremise du Fonds vert, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020. Ventiler par projet en indiquant, pour chacun :

- a. le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée;
- b. la description du projet;
- c. la date de versement de l'aide financière accordée;
- d. le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme);
- e. les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX\$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY\$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ\$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial);
- f. la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée ou autres cobénéfices.

RÉPONSE NO 350

- Points a, b, c, d : voir les tableaux ci-dessous pour 2014-2015 à 2018-2019.
- Point e : les montants alloués pour l'aide financière proviennent en totalité du Fonds vert.
- Point f : l'ensemble des projets réalisés dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 (PACC) - volet santé sont des projets d'adaptation aux changements climatiques. Aucune réduction de GES n'est donc attendue.

Le budget du PACC a été octroyé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) par le bureau des changements climatiques du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Pour le MSSS, le budget global du PACC 2013-2020 est de 22,3M\$.

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018/2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
<p>Action 6.5 Programmes de recherche ciblés en analyse des risques et vulnérabilités de santé liées aux changements climatiques.</p>	<p>Gestion, implantation et coordination scientifique du PACC 2013-2020 incluant un état des lieux et la programmation d'études ou d'interventions futures sur les impacts, les vulnérabilités et l'insécurité alimentaire.</p> <p>Analyses d'indicateurs en appui aux projets réalisées à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) à partir des données sanitaires, sociales et environnementales disponibles dans le système SUPREME, les enquêtes populationnelles, les maladies à déclaration obligatoire (MADO) et le Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ).</p> <p>Soutien communication et évaluation de programme.</p> <p>Suivi et soutien projets initiés en 2014-2017 et 2017-2018.</p>	<p>INSPQ (Entente concernant la gestion l'implantation et la coordination scientifique du PACC 13-20 sur les changements climatiques-volet santé Signé le 12 août</p>	<p>1 502 400 \$</p>	<p>2014-2015 : 150 000 \$</p> <p>2015-2016 : 200 000 \$</p> <p>2016-2017 : 202 400</p> <p>2017-2018 : 550 000 \$</p> <p>2018-2019 : 400 000 \$</p>	<p>Septembre 2014 Mars 2015</p> <p>Août 2015 Octobre 2015 Mars 2016</p> <p>Mai 2016 Octobre 2016 Mars 2017</p> <p>Avril 2017 Octobre 2017 Mars 2018</p> <p>Avril 2018 Septembre 2018 Mars 2019</p>
<p>Action 6.6 Observatoire de suivi des adaptations en santé - Observatoire québécois des comportements d'adaptation aux changements climatiques (OQACC).</p>	<p>Gestion, implantation et coordination scientifique du PACC 2013-2020.</p> <p>Participation à l'OQACC pour les données existantes via l'Infocentre et autres sources.</p> <p>Participation au développement de la proposition du Réseau canadien de centres d'excellence sur l'adaptation aux changements climatiques de l'Université de Waterloo et d'Ouranos.</p> <p>Soutien communication et évaluation de programme.</p> <p>Activités de l'OQACC qui vise à évaluer les mesures d'adaptation à la chaleur et aux inondations. Le projet pour</p>	<p>INSPQ</p>	<p>236 000 \$</p>	<p>2014-2015 : 50 000 \$</p> <p>2016-2017 : 150 000 \$</p> <p>2017-2018 : 16 000 \$</p> <p>2018-2019 : 20 000\$</p> <p>2014-2015 : 199 979 \$</p>	<p>Septembre 2014 Mars 2015</p> <p>Mai 2016 Octobre 2016, Mars 2017</p> <p>Avril 2017 Octobre 2017 Mars 2018</p> <p>Avril 2018 Octobre 2018 Mars 2019</p> <p>Mars 2015</p>

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018/2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
	2017-2018 comporte également un nouveau volet, qui vise la réalisation d'enquêtes sur la maladie de Lyme et le contrôle de l'herbe à poux, tant du point de vue populationnel qu'organisationnel (municipalités).			2015-2016 : 399 959 \$ 2016-2017 : 399 959 \$ 2017-2018 : 384 000 \$	Octobre 2015 Avril 2016 Décembre 2016 Mars 2017 Novembre 2017 Mars 2018
Action 26.1.1 Lutte aux effets de la chaleur : développement des connaissances et renforcement des modes d'intervention / Système de veille et de surveillance.	Gestion, implantation et coordination scientifique du PACC 2013-2020. Maintien et mise à jour du système SUPREME et étude de faisabilité pour l'intégration à l'Infocentre de santé publique. Soutien communication et évaluation de programme.	INSPQ	650 000 \$	2014-2015 : 190 000 \$ 2015-2016 : 115 000 \$ 2016-2017 : 115 000 \$ 2017-2018 : 115 000 \$ 2018-2019 : 115 000 \$ 2014-2015 : 13 000 \$ 2015-2016 : 12 900 \$ 2016-2017 : 39 127 \$	Septembre 2014 Mars 2015 Août 2015 Octobre 2015 Mars 2016) Mai 2016 Octobre 2016 Mars 2017 Avril 2017 Octobre 2017 Mars 2018 Avril 2018 Septembre 2018 Mars 2019 Septembre 2014 Mars 2015 Août 2015 Octobre 2015 Mars 2016 Juin 2016 Octobre 2016 Mars 2017
Action 26.1.2 Lutte aux effets de la chaleur / Système d'alertes personnalisées (canicules et autres aléas).	Gestion, implantation et coordination scientifique PACC 2013-2020. Soutien communication, évaluation de programme et transfert de connaissances	INSPQ	65 027 \$		

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018/2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
	Projet de mise en place et évaluation d'un système d'alertes téléphoniques automatisées liées à la chaleur et au smog	DSPublique 16	438 773 \$	2014-15 : 137 933 \$	Mars 2015
				2015-16 : 141 196 \$	Avril 2016 Juin 2016
				2016-17 : 159 644 \$	Juin 2016 Mars 2017
	Projet de mise en place et évaluation d'un système d'alertes téléphoniques automatisées liées à la chaleur et au smog	Institut national de la recherche scientifique- Centre Eau Terre Environnement	246 200 \$	2014-15 : 98 400 \$	Mars 2015
				2015-16 : 98 560 \$	Mai 2015 Octobre 2015 Avril 2016
				2016-17 : 49 240 \$	Mars 2017
Action 26.1.3 Lutte aux effets de la chaleur / Recherche en matière d'adaptation aux vagues de chaleur et au réchauffement moyen.	Gestion, implantation et coordination scientifique PACC 2013-2020. Suivi et soutien des projets initiés en 2014-2017 et 2017-2018. Évaluation qualitative d'un sous-échantillon des projets de verdissement du PACC 2006-2012. Projet de quantification des impacts et bénéfices scénarios de transport et d'aménagement futurs. Exposition à la chaleur dans les bâtiments selon la vétusté et le statut locatif ou non. Soutien géomatique aux projets de recherche et aux études de surveillance. Soutien communication et évaluation de programme.	INSPQ	1 445 000 \$	2014-15 : 300 000 \$	Septembre 2014 Mars 2015
				2015-16 : 300 000 \$	Août 2015 Octobre 2015
				2016-17 : 300 000 \$	Avril 2016 Mai 2016 Octobre 2016 Mars 2017
				2017-18 : 300 000 \$	Avril 2017 Octobre 2017 Mars 2018
Action 26.1.4 Lutte aux effets de la chaleur / Soutien aux municipalités pour	Gestion, implantation et coordination scientifique PACC 2013-2020. Participation à la conception, gestion et suivi de l'ensemble des incitatifs financiers. Suivi et soutien projets	INSPQ	1 630 000 \$	2018-2019 : 245 000 \$	Avril 2018 Septembre 2018 Mars 2019
				2014-15 : 300 000 \$	Septembre 2014 Mars 2015

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018/2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
<p>Action 26.3 Réduction des impacts psychosociaux liés aux événements météorologiques extrêmes.</p>				2018-2019 : 560 000 \$	Août 2018 Janvier 2019
	<p>Gestion, implantation et coordination scientifique PACC 2013-2020. Suivi et soutien des projets initiés en 2014-2017 et 2017-2018. Développement d'un projet de surveillance des impacts psychosociaux des aléas climatiques (incluant la comorbidité et les facteurs associés), applicable après les sinistres de grande ampleur; analyse des données existantes (hospitalisations, salles d'urgence, médicaments); étude de faisabilité détaillée; établissement d'un protocole applicable selon critères prédéfinis. Développement avec les autorités régionales pertinentes d'un kit d'information santé/social destiné aux institutions et professionnels des régions. Collaboration avec le groupe Canada-USA-UK (CanDR2 : <i>A Pan-Canadian framework to incorporate environmental public health expertise and research into disaster response and recovery</i>). Réalisation d'une enquête de base sur la prévalence hors sinistre du syndrome de stress post-traumatique. Soutien communication et évaluation de programme.</p>	INSPQ	1 050 000 \$	2014-15 : 250 000 \$ 2015-16 : 250 000 \$ 2016-17 : 250 000 \$	Septembre 2014 Mars 2015 Août 2015 Octobre 2015 Mars 2016 Juin 2016 Octobre 2016 Mars 2017
	<p>Vulnérabilité physique et psychosociale des travailleurs</p>	INSPQ	250 000 \$	2016-17 : 250 000 \$	Février 2017
	<p>Projet de recherche : Amélioration de la réponse aux besoins psychosociaux</p>	INSPQ	91 253 \$	2016-17 : 91 253 \$	Février 2017
	<p>Études des impacts psychosociaux reliés aux épisodes d'inondations et autres sinistres climatiques historiques (données du MSP) à partir des données de surveillance existantes</p>	INSPQ	95 581 \$	2016-17 : 95 581 \$	Février 2017
	<p>Projets de recherche : Évaluation de l'agriculture urbaine, Espaces verts urbains : inégalités santé mentale et Amélioration réponse besoins psychosociaux.</p>	Ouranos	313 167 \$	2015-16 : 247 345 \$ 2016-17 : 65 822 \$	Décembre 2015 Février 2017

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
<p>Action 6.4 Analyse de risque, surveillance et prévention pour les maladies infectieuses liées au climat.</p>	<p>Gestion, implantation et coordination scientifique PACC 2013-2020. Mise en place d'un comité scientifique et d'un observatoire multipartite sur les zoonoses et les maladies vectorielles et l'adaptation aux changements climatiques. Soutien communication et évaluation de programme.</p>	<p>INSPQ</p>	<p>929 712 \$</p>	<p>2014-15 : 283 000 \$</p> <p>2015-16 : 157 000 \$</p> <p>2016-17 : 157 212 \$</p> <p>2017-18 : 160 000 \$</p> <p>2018-2019 : 172 500 \$</p>	<p>Septembre 2014 Mars 2015</p> <p>Mai 2015 Octobre 2015 Mars 2016</p> <p>Mai 2016 Octobre 2016 Mars 2017</p> <p>Avril 2017 Octobre 2017 Mars 2018</p> <p>Avril 2018 Septembre 2018 Mars 2019</p>
<p>Projet d'études et de recherche sur les maladies infectieuses liées au climat. Nom du projet : Évaluation d'un nouveau traitement acaricide oral chez les micromammifères comme une intervention locale pour réduire le risque de la maladie de Lyme au Québec</p>	<p>Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal</p>	<p>21 107 \$</p>	<p>2016-17 : 21 107 \$</p>	<p>Janvier 2017 Mars 2017</p>	
<p>Collaboration à l'observatoire multipartite sur les maladies à transmission vectorielle et les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques en santé humaine</p>	<p>Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal</p>	<p>270 500 \$</p>	<p>68 000 \$</p> <p>135 000 \$</p> <p>40 000 \$</p> <p>2018-2019 : 27 500 \$</p>	<p>Octobre 2015 Mars 2016</p> <p>Janvier 2017 Mars 2017</p> <p>Mars 2018</p> <p>Avril 2018</p>	
<p>Projets d'études et de recherche sur les maladies infectieuses liées au climat. Nom des projets: - Étude de l'impact de la variabilité climatique sur l'incidence des zoonoses entériques au Québec</p>	<p>Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) et INSPQ</p>	<p>78 681 \$</p>	<p>2015-16 : 25 000 \$</p>	<p>Mars 2016</p>	

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018/2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
	<ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation génomique et analyse spatio-temporelle de la distribution des arbovirus circulant au Québec : 2002-2015 - Distribution géographique et saisonnière des espèces de tiques d'importance médicale autres qu'<i>I. scapularis</i> au Québec 			2016-17 : 53 681 \$	Mars 2017
Action 6.5 Programmes de recherche ciblés en analyse des risques et vulnérabilités de santé liées aux changements climatiques.	Atlas en ligne des vulnérabilités sociales et spatiales d'exposition aux extrêmes actuels et simulations futures vers 2050 (lorsqu'applicable).	Ouranos	600 000 \$	2015-16 : 300 000 \$	Février 2016
				2016-17 : 300 000 \$	Février 2017
	Validation, opérationnalisation et automatisation de l'outil de télédétection de l'herbe à poux développé dans le PACC 2006-2012.	Ouranos	147 600 \$	2016-17 : 147 600 \$	Février 2017
	Vulnérabilités et seuils d'alerte pour extrêmes	Ouranos	250 000 \$	2016-17 : 250 000 \$	Février 2017
Action 26.2 Soutien à la stratégie québécoise de réduction des pollens dans une perspective de changements climatiques.	Gestion, implantation et coordination scientifique PACC 2013-2020. Soutien communication et évaluation de programme	INSPQ	41 790 \$	2014-15 : 7 700 \$	Septembre 2014 Mars 2015
				2015-16 : 7 800 \$	Août 2015 Octobre 2015 Mars 2016
				2016-17 : 7 800 \$	Mai 2015 Octobre 2015 Mars 2017
				2017-18 : 10 000 \$	Avril 2017 Octobre 2017 Mars 2018
				2018-2019 : 8 490 \$	Avril 2018 Septembre 2018 Mars 2019

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018/2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
	Ville de Granby	19 740 \$	2015-16 : 11 844 \$	Mars 2016	Septembre 2016 Février 2017
	Programme d'incitatifs financiers encourageant les municipalités et les arrondissements à développer et mettre en œuvre des plans de contrôle de l'herbe à poux – Édition 2016.	20 000 \$	2015-16 : 12 000 \$	Mars 2016	
	Plateau Mont-Royal	30 000 \$	2015-16 : 18 000 \$	Mars 2016	
	Association pulmonaire du Québec (APQ)	197 688 \$	2016-17 : 12 000 \$	Août 2016 Mars 2017	Janvier 2017 Février 2017 Mars 2017
	Projet de sensibilisation de la population et de promotion de la SQRPA et suivi des concentrations polliniques dans les municipalités financées par la SQRPA.		2015-16 : 38 100 \$	Mars 2016	
	Programme d'incitatifs financiers encourageant les municipalités et les arrondissements à développer et mettre en œuvre des plans de contrôle de l'herbe à poux – Édition 2017.	20 425 \$	2016-17 : 20 425 \$	Mars 2017	
	Association pulmonaire du Québec (APQ)		2017-18 : 50 676 \$	Mars 2019	
	Association pulmonaire du Québec (APQ)		2018-2019 : 26 080 \$	Mars 2019	

Fonds vert. Liste des projets MSSS pour 2014-2015/2016-2017/2017-2018/2018-2019

Action	Description du projet	Bénéficiaire	Subvention totale	Versements	Date des versements
		Ville de Québec	15 850 \$	2016-17 : 15 850 \$	Mars 2017
		Ville de Plessisville	16 795 \$	2016-17 : 16 795 \$	Mars 2017
		Ville de Sherbrooke	31 000 \$	2016-17 : 31 000 \$	Mars 2017
		Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain	23 830 \$	2017-18 : 23 830 \$	Mars 2018
		Municipalité de La Pêche	3 111 \$	2017-18 : 3 111 \$	Mars 2018
		Ville d'Estérel	9 947 \$	2017-18 : 9 947 \$	Mars 2018
		Ville de Chambly	35 010 \$	2017-18 : 35 010 \$	Mars 2018
		Ville de Pincourt	32 910 \$	2017-18 : 32 910 \$	Mars 2018
		Ville de Laval	61 030 \$	2017-18 : 61 030 \$	Mars 2018
		Ville d'Oka	10 833 \$	2018-2019 : 10 833 \$	Mars 2019
		Ville de Sherbrooke	17 000 \$	2018-2019 : 17 000 \$	Mars 2019
		Ville de Montréal – arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	100 000 \$	2018-2019 : 100 000 \$	Mars 2019
		Ville de Rimouski	9 800 \$	2018-2019 : 9 800 \$	Mars 2019
		Ville de Gatineau	37 158 \$	2018-2019 : 37 158 \$	Mars 2019
	Programme d'incitatifs financiers encourageant les municipalités et les arrondissements à développer et mettre en œuvre des plans de contrôle de l'herbe à poux – Édition 2018				
	Programme d'incitatifs financiers encourageant les municipalités et les arrondissements à développer et mettre en œuvre des plans de contrôle de l'herbe à poux – Édition 2019				

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 351

Pour tous les programmes financés dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir la ventilation suivante :

- a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2018 – base annuelle (en Mt CO₂);
- b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO₂);
- c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;
- d. la réduction annuelle potentielle des émissions de GES des projets acceptés par le ministre (en kt de CO₂);
- e. les investissements totaux des projets (en M\$);
- f. les aides financières totales du ministère (en M\$);
- g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);
- h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.

RÉPONSE NO 351

La réponse a été fournie à la question 49 des questions particulières du deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 352

Estimation des économies réalisées en 2018-2019 dans le cadre du programme de réduction des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux :

- a. Administration et soutien;
- b. Technologies de l'information;
- c. Approvisionnement;
- d. Baisse du prix des médicaments;
- e. Amélioration de l'efficience dans la dispensation des services;
- f. Publicités.

RÉPONSE NO 352

La réponse à cette question est fournie dans le *Cahier explicatif des crédits 2018-2019*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 353

Détail des plans d'optimisation, incluant les montants, par région et par mesure identifiée, par année, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 353

Aucune mesure d'optimisation n'a été demandée pour 2018-2019.

Les données 2019-2020 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du 3^e groupe d'opposition

QUESTION NO 354

Économies réalisées en 2018-2019 et estimation pour 2019-2020 de la baisse des prix des médicaments génériques.

RÉPONSE NO 354

La réponse à cette question est fournie à la question n°77 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 355

Détails des effectifs et budget d'opération au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Effet sur les effectifs de l'INESSS suite à l'abolition du Commissaire à la santé et au bien-être.

RÉPONSE NO 355

La réponse à cette question est fournie à la question n° 83 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du 3^e groupe d'opposition

QUESTION NO 356

Délai moyen d'évaluation d'un médicament au cours des cinq dernières années.
Délai moyen d'évaluation des médicaments biosimilaires.

RÉPONSE NO 356

La réponse à cette question est fournie à la question n° 84 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du 3^e groupe d'opposition

QUESTION NO 357

Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par années depuis cinq ans.

RÉPONSE NO 357

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 85 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du 3^e groupe d'opposition

QUESTION NO 358

Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par années depuis cinq ans.

RÉPONSE NO 358

La réponse à cette question est fournie à la question n° 86 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 359

Nombre et détail des postes vacants

RÉPONSE NO 359

La réponse à cette question est fournie à la question n° 87 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 360

Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cibles visées, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 360

La réponse à cette question est fournie à la question n° 88 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 361

Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2018-2019, les prévisions pour 2019-2020 et le déficit cumulé.

RÉPONSE NO 361

La réponse à cette question est fournie à la question n° 89 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 362

Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2018. Fournir les prévisions de la situation au 31 mars 2019.

RÉPONSE NO 362

La réponse à cette question est fournie à la question n° 90 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 363

Service de la dette :

- détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années;
- par année;
- par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement.

RÉPONSE NO 363

La réponse à cette question est fournie à la question n° 91 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 364

Montant dévolu, par région, au programme de santé mentale au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020:

a. Clientèle adulte :

1. 1^{re} ligne;
2. 2^e ligne;
3. autres.

b. Clientèle jeune :

1. 1^{re} ligne;
 2. 2^e ligne;
 3. autres.
-

RÉPONSE NO 364

La réponse à cette question est fournie à la question n° 376 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 365

Montant dévolu par les établissements au programme de santé mentale au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :

- a. Clientèle adulte (par région et au total) :
 - 1. 1^{re} ligne;
 - 2. 2^e ligne;
 - 3. autres.

- b. Clientèle jeune (par région et au total) :
 - 4. 1^{re} ligne;
 - 5. 2^e ligne;
 - 6. autres.

RÉPONSE NO 365

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 377 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 366

Nombre de personnes en attente pour des services en santé mentale, par tranche d'âge et par région (1re et 2e ligne).

RÉPONSE NO 366

Cette donnée n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 367

Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : tableau de bord/bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 367

La réponse à cette question est fournie à la question n° 379 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 368

Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale en comparaison des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes de santé de 2006 à 2015, et les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 368

La réponse à cette question est fournie à la question n° 381 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 369

Ventilation par région et par année des 70 millions annoncés au lancement du plan d'action en santé mentale.

RÉPONSE NO 369

En 2016-2017 et 2017-2018, le MSSS a annoncé environ 70 M\$ pour soutenir le déploiement du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 (PASM).

Décembre 2016

Un 30,7 M\$ est annoncé par le ministre de l'époque pour désengorger les urgences et diminuer le temps d'attente dans les hôpitaux du Québec.

Avril 2017

Un montant de 26,5 M\$ est annoncé par le ministre de l'époque afin de renforcer l'offre de soins et de services en santé mentale, consolidant ainsi les équipes de soutien dans la communauté tant pour les jeunes que pour les adultes atteints de troubles mentaux graves.

Novembre 2017

Un montant récurrent de 15 M\$ est annoncé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, et la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie de l'époque afin de rehausser les services de psychologie destinés aux jeunes en difficulté.

Le tableau qui suit ventile ces sommes par région :

ÉTABLISSEMENTS	Décembre 2016	Avril 2017		Novembre 2017	
	\$	SIM-SIV-PEP	Crise	2017-2018	Annualisé
01- CISSS du Bas-Saint-Laurent	59 860	-	45 455	132 767	398 301
02- CIUSSS du Saguenay Lac St-Jean	179 580	-	45 455	181 433	544 299
03- CIUSSS de la Capitale Nationale	4 809 240	-	45 455	338 133	1 014 399
04- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	119 720	2 021 624	45 455	297 433	892 299
05- CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	2 849 920	4 023 307	45 455	280 533	841 599
06- Montréal	11 423 040	-	227 275	1 116 733	3 350 199
07- CISSS de L'Outaouais	3 028 040	1 787 616	45 455	256 800	770 400
08- CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	89 790	104 542	45 455	136 300	408 900
09- CISSS de la Côte-Nord	478 880	72 178\$	45 455	133 500	400 500
11- CISSS de la Gaspésie	149 650	177 409\$	45 455	126 900	380 700
11- CISSS des Îles	59 860		45 455	43 333	129 999
12- CISSS de Chaudière-Appalaches	209 510	910 772	45 455	236 833	710 499
13- CISSS de Laval	149 650	-	45 455	283 369	850 107
14- CISSS de Lanaudière	801 540	2 453 182	45 455	309 333	927 999
15- CISSS des Laurentides	2 849 920	4 165 187	45 455	335 867	1 007 601
16- Montérégie	3 415 670	9 284 181	136 365	526 727	1 580 181
TOTAL	30 700 000	25 000 000	1 000 000		14 207 982

70 907 982

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 370

État de situation et proportion des dépenses consacrées au secteur de la santé mentale, par rapport à l'ensemble des dépenses sociosanitaires, de 2006 à 2017, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 370

La réponse à cette question est fournie à la question n° 381 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 371

État de situation *per capita* régional pondéré, basé sur l'estimation des coûts de production de services en santé mentale entre 2006 et 2018, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 371

La réponse à cette question est fournie à la question n° 382 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 372

Nombre et dates des rencontres depuis le 1er mars 2018 entre le ministre et les facultés de médecine concernant les médecins étrangers. Inclure, le cas échéant, les ordres du jour, la liste des participants, les procès-verbaux et les sommes engagées pour chacune de ces rencontres.

RÉPONSE NO 372

Cette information n'est pas disponible.

QUESTION NO 373

Suivi des mesures prises à la suite du Grand Forum de la santé mentale : horizon 2020 de mai 2017.

RÉPONSE NO 373

- À la suite du Forum, les établissements du RSSS ont été sollicités pour réaliser leur plan de déploiement pour les mesures de Suivi intensif dans le milieu (SIM), de suivi d'intensité variable (SIV) et de suivi du premier épisode psychotique (PEP). Ce plan de déploiement a été par la suite déposé au MSSS;
- Le MSSS a attribué une somme de 0,5M\$ au Centre National d'excellence en santé mentale (CNESM) afin de soutenir les établissements dans le déploiement des meilleures pratiques pour les mesures applicables aux SIM – SIV – PEP;
- Le MSSS a attribué 45 455\$ par établissement visé (total de 1M\$) pour soutenir le réseau dans l'optimisation des mesures de crises;
- Un comité a été déployé pour réfléchir à la mise en œuvre d'un Réseau de services intégrés pour les jeunes de 12 à 25 ans. La création de ce comité constitue le départ du projet Aire ouverte.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 374

État de situation et sommes investies en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, quant à la mise en place des recommandations du Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement.

RÉPONSE NO 374

Sommes investies :

- Depuis 2017-2018, un financement récurrent de 29 M\$ est alloué pour soutenir les mesures du *Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 – Des actions structurantes pour les personnes et leur famille* (Plan d'action TSA). Il vise à :
 - améliorer l'accès aux services pour les enfants, les adolescents et les adultes;
 - offrir un soutien spécialisé aux personnes dans leur milieu de vie;
 - renforcer les services de répit, dépannage et gardiennage;
 - éliminer la liste d'attente pour l'allocation directe de soutien aux familles.
- Réseau national d'expertise en trouble du spectre de l'autisme (RNETSA) : 220 000 \$.
- Financement non récurrent additionnel de 11 M\$ pour réduire les listes d'attente aux services d'adaptation et de réadaptation pour tous les groupes d'âge et pour soutenir les familles des personnes ayant un TSA.
- Financement de 1 250 000 \$ sur 3 ans remis à l'Institut universitaire en déficience intellectuelle (DI) et en trouble du spectre de l'autisme (TSA) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec à la suite du Plan d'action TSA pour soutenir la recherche, la formation et le développement d'outils.

Actions réalisées et en cours :

- Protecteur du citoyen : *Rapport spécial n°1 sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement* :
 - Les quatorze recommandations formulées au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sont réalisées, ou donnent lieu à des activités en continu, et sont soutenues par la mise en œuvre du Plan d'action.
- Protecteur du citoyen : *Rapport spécial n°2 sur les services aux jeunes et aux adultes présentant un trouble envahissant du développement : de l'engagement gouvernemental à la réalité* :
 - Les actions réalisées en suivi des recommandations de ce rapport spécial ont été intégrées dans le Plan d'action TSA.

En mai 2018, un bilan final a été déposé au Protecteur du citoyen par le MSSS. Il comprend l'ensemble des recommandations des deux rapports spéciaux du Protecteur du citoyen qui ont été intégrées dans le Plan d'action TSA.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 375

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :

- a. Adultes;
- b. Aînés;
- c. Enfants.

RÉPONSE NO 375

La réponse à cette question est fournie à la question n° 386 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 376

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :

- a. Adultes;
- b. Aînés;
- c. Enfants.

RÉPONSE NO 376

La réponse à cette question est fournie à la question n° 387 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 377

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TSA, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :

- a. Adultes;
- b. Aînés;
- c. Enfants.

RÉPONSE NO 377

La réponse à cette question est fournie à la question n° 388 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 378

Liste d'attente pour un premier service de réadaptation DI, DP et TSA (ventilation par région).

RÉPONSE NO 378

La réponse à cette question est fournie à la question n° 389 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 379

Délai moyen d'attente pour une évaluation demande d'évaluation diagnostique de trouble du spectre de l'autisme et pour une demande d'évaluation globale des besoins, par région.

RÉPONSE NO 379

La réponse à cette question est fournie à la question n° 390 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 380

Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS par le biais du PSOC (organismes à rayonnement national et organismes à rayonnement régional) et montant des subventions octroyées par organisme, par région, par mois et au total, en 2018-2019.

RÉPONSE NO 380

La réponse à cette question est fournie à la question no 407 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 381

Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyées par le PSOC en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 381

La réponse à cette question est fournie à la question no 408 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 382

Nombre d'organismes qui sont reconnus au PSOC, mais qui sont en attente de financement, par région. Indiquer aussi le nombre de demande de reconnaissances reçues, par région.

RÉPONSE NO 382

La réponse à cette question est fournie à la question no 409 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 383

Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis trois ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 383

La réponse à cette question est fournie à la question no 368 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 384

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 : bilan détaillé et ventilé par région, par catégorie d'action, des mesures mises en place, des organismes financés et des dépenses engagées depuis 2016, ainsi que la prévision pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 384

La réponse à cette question est fournie à la question no 370 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 385

État de situation quant au suivi des conclusions du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels.

RÉPONSE NO 385

La réponse à cette question est fournie à la question no 371 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 386

État de situation quant à la mesure « Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :

- a. nombre d'enfants admis;
- b. nombre d'enfants refusés;
- c. total des sommes versées.

RÉPONSE NO 386

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 391 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 387

Ventilation détaillée du financement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), par CALACS, par région et au total, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 387

La réponse à cette question est fournie à la question no 372 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 388

Ventilation détaillée des sommes accordées en 2018-2019 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, excluant les CALACS et les CAVAC. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 388

La réponse à cette question est fournie à la question no 373 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 389

Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2019-2020. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, ainsi que les critères de financement.

RÉPONSE NO 389

La réponse à cette question est fournie à la question no 374 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 390

Ventilation du financement des maisons de jeunes, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 390

La réponse à cette question est fournie à la question no 363 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 391

Subventions accordées à des organismes communautaires œuvrant auprès des hommes, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 391

La réponse à cette question est fournie à la question no 410 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 392

Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 392

La réponse à cette question est fournie à la question no 411 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 393

Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'usagers, nombre de personnes en attente), selon les types de clientèle suivants, depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :

- a. Les jeunes;
- b. Les adultes;
- c. Les personnes âgées;
- d. Les personnes ayant une déficience physique;
- e. Les personnes ayant une déficience intellectuelle;
- f. Les personnes alcooliques et toxicomanes ainsi que les joueurs pathologiques.

RÉPONSE NO 393

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 365 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 394

État de situation (tableau de bord) de l'application des 14 actions et recommandations issues du rapport intitulé *Les activités socioprofessionnelles et communautaires – État de la situation et actions convenues pour l'amélioration des services* rendu public en 2014.

RÉPONSE NO 394

Le rapport sur les activités socioprofessionnelles et communautaires a été rendu public le 9 décembre 2014. Le rapport propose une série d'actions qui impliquent différents ministères partenaires.

Plusieurs recommandations ont été réalisées et plusieurs travaux sont en cours:

- Adoption, par les sous-ministres, du schéma présentant les profils de besoins des personnes dans le continuum socioprofessionnel.
- Élaboration d'un guide de soutien destiné aux intervenants et aux gestionnaires des différents réseaux afin de favoriser le développement des pratiques de transition de l'école vers la vie active (TEVA). La sortie du guide ministériel TEVA, en juillet 2018, vise à faciliter le cheminement des jeunes présentant des besoins particuliers dans les programmes offerts par les différents ministères et leur éviter des interruptions de services lors des transitions.
- Dans le cadre du plan stratégique 2015-2020, le MSSS assure le suivi du pourcentage des jeunes ayant une déficience terminant leur scolarisation et qui ont accès à une activité de jour ou d'intégration au travail. Les résultats obtenus sont passés de 61 % en 2016 à 72% en 2018.
- Subvention conjointe de deux projets de recherche par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) afin de documenter les modèles novateurs en activités socioprofessionnelles et communautaires. Un rapport final a été déposé à l'automne 2018 et il sera publié au printemps 2019. Le second rapport de recherche est attendu en 2019. Dans le cadre du programme Forces, le MSSS collabore avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec sur un projet d'amélioration des services socioprofessionnelles et communautaires afin de soutenir la participation sociale et la réalisation du plein potentiel des personnes de 21 ans et plus ayant une déficience.
- Une mesure est prévue au budget 2019-2020 et sera actualisée par le MSSS au cours des prochains mois. Un budget de 15M\$ est prévu sur 5 ans afin de consolider et diversifier l'offre de services en activités socioprofessionnelles et communautaires. Cette mesure permettra de créer de nouvelles places au profit des participants au programme PAAS-Action et de réduire la liste d'attente au bénéfice de l'ensemble de la clientèle ayant une déficience.

- Par ailleurs, le MSSS a rédigé des lignes directrices ministérielles afin d'encadrer les activités de jour. Les lignes directrices seront bonifiées à partir des résultats des projets de recherche. La diffusion des lignes directrices en activités de jour est planifiée à l'automne 2019.
- De plus, dans le cadre du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022, lancé en mars 2017, un investissement récurrent de 2 M\$ a permis développer les services socioprofessionnels et communautaires pour les adultes ayant un TSA.
 - le Plan d'action contient une mesure pour développer les connaissances sur les facteurs favorisant l'intégration en emploi des personnes ayant un TSA.
- Le budget 2018-2019, confirmait des investissements additionnels de 15 M\$ pour les adultes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Ces sommes visent :
 - la création de nouvelles places en activités de jour. Cette mesure permet aux jeunes adultes, au terme de leur scolarisation, de poursuivre leur participation sociale tout en permettant à leurs parents de poursuivre leurs activités personnelles et professionnelles.
 - l'ajout de 200 places supplémentaires d'hébergement afin d'améliorer l'accès à des milieux de vie adaptés aux besoins des personnes handicapées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 395

État de situation et ventilation des sommes de 29 M\$ et de 1,25 M\$ annoncées le 21 mars 2017 en lien avec le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 ainsi que la somme de 11 M\$ annoncée afin de réduire les listes d'attente.

RÉPONSE NO 395

La réponse à cette question est fournie à la question n° 392 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 396

État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son rapport intitulé *Des services mieux intégrés pour répondre aux besoins des enfants présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme*.

RÉPONSE NO 396

Suivant la publication du rapport du Protecteur du citoyen en mars 2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accueilli favorablement les recommandations lui étant adressées.

Ainsi, selon les échéanciers établis par le Protecteur du citoyen, le MSSS a transmis son plan d'action ministériel en juillet 2015, dans lequel il l'informait que l'offre de service en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA et DP) était en cours d'élaboration.

Concernant la question des transferts interrégionaux dont il est question dans le rapport du Protecteur du citoyen (recommandation #4), notons que le MSSS a publié une circulaire (2014-012) qui répond aux préoccupations du Protecteur du citoyen à cet égard.

Pour les autres recommandations, le contenu du cadre de référence sur l'organisation des services en déficience physique, intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme a été discuté avec le Protecteur du citoyen et a été publié en juillet 2017. Ce document est disponible au : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-824-05W.pdf>.

De façon complémentaire, le 21 mars 2017, le MSSS annonçait le « Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 – Des actions structurantes pour les personnes et leur famille », qui comprend des mesures qui visent à améliorer l'accès aux services, notamment pour les enfants 0-5 ans et pour ceux d'âge scolaire. Ce plan est disponible au : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001828/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 397

Concernant l'entente MEES-MSSS :

- a. Pour chacune des régions, nombre de cas où elle a été appliquée au cours des cinq dernières années (ventilation par année);
- b. Nombre de plans d'intervention et de plans de services individualisés et intersectoriels élaborés au cours des cinq dernières années (ventilation par année);
- c. Taux de respect et d'application de ces plans;
- d. Nombre de rencontres ayant eu lieu au cours des cinq dernières années (ventilation par année) pour chacune des tables régionales MEES-MSSS, qui ont pour mandat de coordonner les rôles et les responsabilités de chacun.

RÉPONSE NO 397

- a. Cette donnée n'est pas disponible.
- b. Cette donnée n'est pas disponible.
- c. Cette donnée n'est pas disponible.
- d. Des instances de concertation régionales sont en place dans chacune des régions. Elles ont le mandat, entre autres, de mettre en place un continuum de services intégrés entre les deux réseaux pour les jeunes visés par l'Entente de complémentarité, de convenir des priorités régionales en cohérence avec les priorités nationales, d'élaborer un plan d'action régional et d'en assurer la réalisation. Dans ce contexte, elles décident du nombre de rencontres en fonction des réalités régionales et des besoins des jeunes. Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne fait pas le suivi du nombre de ces rencontres régionales.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 398

Nombre d'adoptions en cours et complétées par année au cours des cinq dernières années selon le pays d'origine.

RÉPONSE NO 398

La réponse à cette question est fournie à la question n° 412 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 399

Nombre de parents ayant eu accès à une formation pré-adoption en 2018-2019.

RÉPONSE NO 399

La réponse à cette question est fournie à la question n° 413 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 400

Nombre de parents ayant eu accès à une formation post-adoption en 2018-2019.

RÉPONSE NO 400

La réponse à cette question est fournie à la question n° 414 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 401

Nombre d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux offrant un suivi post-adoption.

RÉPONSE NO 401

La réponse à cette question est fournie à la question n° 415 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 402

État de situation et échéancier concernant l'entrée en vigueur du projet de loi 113, *Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements.*

RÉPONSE NO 402

La réponse à cette question est fournie à la question n° 416 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 403

État de situation et bilan d'implantation de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et du projet de loi 99.

RÉPONSE NO 403

La réponse à cette question est fournie à la question n° 417 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 404

État de situation concernant le projet de loi 144, *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de la non-fréquentation scolaire* et la modification de la LPJ afin que le non fréquentation scolaire devienne un motif d'intervention pour la DPJ.

RÉPONSE NO 404

La réponse à cette question est fournie à la question n° 419 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de la Troisième opposition

QUESTION NO 405

État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen des enfants et du nombre de familles d'accueil, au 31 décembre 2018, ainsi que les prévisions pour 2019.

RÉPONSE NO 405

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 420 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 406

État de situation quant à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

RÉPONSE NO 406

En vertu de l'article 156.2 de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), le ministre de la Santé et des Services sociaux est tenu de déposer périodiquement à l'Assemblée nationale une étude mesurant les impacts de la LPJ sur la stabilité et les conditions de vie des enfants et, le cas échéant, de recommander des modifications à la Loi.

En octobre 2010, une première étude était déposée à l'Assemblée nationale : *Évaluation des impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse au Québec*. Puis, en octobre 2015, la seconde étude, intitulée *L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : Qu'en est-il huit ans plus tard?*, était déposée. Les deux études peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.jefar.ulaval.ca.

Une troisième étude a débuté en mars 2017 et porte une attention particulière aux réunifications familiales et aux remplacements des enfants : *Point de mire sur la réunification familiale et le remplacement*. Le dépôt du rapport final est attendu pour juin 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 407

État de situation de 2003 à 2019, par région administrative, du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 407

La réponse à cette question est fournie à la réponse 422 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 408

État de situation pour 2018-2019, par région administrative, du nombre de signalements reçus et retenus en protection de la jeunesse.

RÉPONSE NO 408

La réponse à cette question est fournie à la question n° 423 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 409

État de situation pour 2018-2019 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.

RÉPONSE NO 409

La réponse à cette question est fournie à la question n° 424 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 410

État de situation par rapport aux recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse.

RÉPONSE NO 410

Les principales recommandations du Vérificateur général visaient :

La révision du mode d'allocation des ressources afin de réduire les écarts de financement entre les régions

Le ministère de la Santé et des Services sociaux poursuit dans la voie qu'il suit depuis le début de l'application du mode d'allocation des ressources, en privilégiant la correction des écarts de financement entre les régions au moment d'attribuer les budgets de développement.

Le développement de standards favorisant une gestion économique et efficiente des ressources des centres jeunesse

Un comité a révisé les standards visant l'accessibilité, la continuité, la qualité et l'efficacité des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation et a déposé un rapport à l'automne 2014. D'autres travaux se poursuivent afin de préciser les standards au regard des services en protection de la jeunesse.

En ce qui a trait à la mesure sur l'intensité des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation, une révision des activités prévues et des consignes de saisie au système d'information Projet intégration jeunesse (PIJ) a été réalisée afin d'améliorer la qualité des informations saisies ainsi que la qualité de la mesure de l'intensité des services rendus aux usagers.

L'établissement d'indicateurs et de cibles permettant d'évaluer et de suivre les principaux volets de la performance des centres jeunesse, en lien avec le financement qu'ils reçoivent

Le développement d'indicateurs s'inscrit dans une démarche continue. La réorganisation du réseau de la santé a amené des transformations dans l'organisation des services. Certains établissements ont déjà intégré les équipes des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation aux équipes de première ligne, favorisant ainsi la continuité, la complémentarité et l'accessibilité aux services.

L'amélioration du système permettant de mesurer l'intensité des services rendus aux jeunes hébergés en famille d'accueil

Les modifications apportées au Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et une ressource de type familial ont permis l'introduction d'une nouvelle grille de mesure de l'intensité des besoins du jeune et une clarification des services attendus de la ressource.

Cette grille améliore l'équité au niveau des services offerts aux jeunes et au niveau de la rétribution accordée aux ressources.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 411

Ventilation des sommes dévolues en développement pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, pour les jeunes en difficulté, par région, par établissement.

RÉPONSE NO 411

La réponse à cette question est fournie à la question n° 425 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 412

Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.

RÉPONSE NO 412

La réponse à cette question est fournie à la question n°426 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 413

Listes d'attente, par région, en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par groupe d'âge, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 413

La réponse à cette question est fournie à la question n° 427 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 414

Détail de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CISSS-CIUSSS et les centres jeunesse.

RÉPONSE NO 414

La réponse à cette question est fournie à la question n° 14 des questions particulières du deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 415

État de situation chacune des 11 recommandations formulées par le Protecteur du citoyen dans son rapport publié en 2013 sur la contribution financière au placement.

RÉPONSE NO 415

Suivant la publication du rapport du Protecteur du citoyen en mars 2013, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accueilli favorablement les différentes recommandations lui étant adressées et a reconnu le caractère inéquitable de plusieurs dispositions.

De façon plus spécifique, rappelons que les objectifs de la révision de la contribution financière au placement d'enfants (CFP) sont les suivants :

- optimiser l'utilisation des ressources en réduisant les coûts d'administration du programme;
- éliminer certains impacts financiers négatifs sur une population financièrement fragile;
- maintenir la capacité financière des familles afin de favoriser la réintégration de l'enfant placé ou des enfants placés;
- le Protecteur du citoyen a été informé que le MSSS préconisait une approche globale qui permettrait de répondre à l'ensemble des recommandations.

Un bilan détaillé des actions entreprises a été envoyé pour préciser les actions mises en place pour chacune des recommandations.

En octobre 2017, le MSSS a avisé le Protecteur du citoyen qu'il envisageait l'annulation de la CFP et le remplacement du financement par le biais d'autres programmes fiscaux de soutien à la famille. Les travaux entrepris pour répondre aux recommandations relatives aux autres calculs ont donc été suspendus.

De façon transitoire, des modifications ont été apportées au calcul de la CFP en octobre 2018 (déduction de la pension alimentaire versée au (à la) conjoint(e) et exclusion de la prestation pour enfants handicapés des revenus dans le calcul de la contribution et ajustement du calcul par enfant lors du placement d'un enfant handicapé et d'un autre enfant). Ces modifications visaient à réduire les préjudices documentés d'ici à ce qu'une position gouvernementale soit approuvée et officialisée

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 416

Nombre de fugues des centres jeunesse, par centre jeunesse et par année, au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 416

La réponse à cette question est fournie à la réponse 428 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 417

État de situation et bilan du comité de travail conjoint avec le Ministère des Finances sur la contribution financière au placement, auquel la ministre déléguée a fait référence le 19 septembre 2017 lors de l'étude détaillée du projet de loi 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions.

RÉPONSE NO 417

La réponse à cette question est fournie à la question n° 421 des questions particulières du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 418

Budgets octroyés aux centres jeunesse (CISSS et CIUSSS – direction responsable des programmes préalablement administrés par les centres jeunesse) en 2018-2019.

RÉPONSE NO 418

La réponse à cette question est fournie à la question n° 429 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 419

Mesures d'optimisation mises en place dans les centres jeunesse en vue de réaliser l'équilibre budgétaire.

RÉPONSE NO 419

Aucune mesure d'optimisation n'a été demandée pour 2018-2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 420

État de situation quant au déploiement du programme d'intervention en négligence dans chacune des régions du Québec; ventilation des sommes qui y sont consacrées.

RÉPONSE NO 420

La réponse à cette question est fournie à la question n° 430 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 421

État de situation concernant la mise à jour du Règlement d'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-5, r.1) pour revoir la contribution financière au placement.

RÉPONSE NO 421

Suivant la publication du rapport du Protecteur du citoyen en mars 2013, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accueilli favorablement les différentes recommandations lui étant adressées et a reconnu le caractère inéquitable de plusieurs dispositions.

De façon plus spécifique, rappelons que les objectifs de la révision de la contribution financière au placement d'enfants (CFP) sont les suivants :

- optimiser l'utilisation des ressources en réduisant les coûts d'administration du programme;
- éliminer certains impacts financiers négatifs sur une population financièrement fragile;
- maintenir la capacité financière des familles afin de favoriser la réintégration du ou des enfants placés;
- le Protecteur du citoyen a été informé que le MSSS préconisait une approche globale qui permettrait de répondre à l'ensemble des recommandations.

Un bilan détaillé des actions entreprises a été envoyé pour préciser les actions mises en place pour chacune des recommandations.

En octobre 2017, le MSSS a avisé le Protecteur du citoyen qu'il examinait la possibilité d'annuler la CFP.

De façon transitoire, des modifications ont été apportées au calcul de la CFP en octobre 2018 (déduction de la pension alimentaire versée au conjoint ou à la conjointe et exclusion de la prestation pour enfants handicapés des revenus dans le calcul de la contribution et ajustement du calcul par enfant lors du placement d'un enfant handicapé et d'un autre enfant). Ces modifications visaient à réduire les préjudices documentés d'ici à ce qu'une position gouvernementale soit approuvée et officialisée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 422

État de situation et bilan concernant les mesures d'isolement en centre jeunesse ouvert en lien avec le projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions*, par établissement et par installation

RÉPONSE NO 422

La réponse à cette question est fournie à la question n° 431 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 423

Bilan de la tournée de la députée de Chauveau concernant la protection de la jeunesse.

RÉPONSE NO 423

Madame Véronique Tremblay, députée de Chauveau et adjointe parlementaire de l'époque, a visité plusieurs CISSS/CIUSSS du Québec entre janvier et mars 2017. Cette tournée avait pour objectifs de :

- se familiariser avec les différents aspects du continuum de services offerts aux jeunes en difficulté et à leur famille, avec une emphase particulière sur les services de protection de la jeunesse et de réadaptation;
- répertorier les bons coups, les bonnes pratiques présentes dans notre réseau, notamment à l'égard des fugues et des pratiques visant l'intégration des services depuis la mise en œuvre de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;
- prendre connaissance de l'approche « Ma famille, ma communauté » et entendre les régions qui ont implanté cette approche sur les effets de cette pratique.

Il est à noter qu'aucun bilan n'a été diffusé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 424

Ventilation du financement des ressources pour personnes itinérantes, par maison, par région et au total pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 424

La réponse à cette question est fournie à la question no 435 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe de l'opposition

QUESTION NO 425

Taux d'occupation des refuges pour itinérants, par mois et par année, au cours des cinq dernières années, par région et par refuge.

RÉPONSE NO 425

La réponse à cette question est fournie à la question n° 436 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 426

État de situation sur le renouvellement de la SPLI et sur les conditions imposées par le gouvernement fédéral.

RÉPONSE NO 426

La réponse à cette question est fournie à la question n° 437 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 427

Nombre d'organismes communautaires œuvrant en itinérance, par région, dont les activités correspondent à l'approche « logement d'abord » que privilégie le gouvernement fédéral.

RÉPONSE NO 427

Les renseignements concernant le nombre d'organismes communautaires œuvrant en itinérance ne sont pas disponibles, considérant que le Programme de soutien aux organismes communautaires ne comprend pas de catégorie spécifique à ce secteur.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 428

Étude ou analyse des impacts de la nouvelle SPLI sur les organismes québécois qui luttent contre l'itinérance.

RÉPONSE NO 428

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 438 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 429

Liste des organismes faisant de la prévention en itinérance.

RÉPONSE NO 429

Les renseignements concernant les organismes communautaires faisant de la prévention en itinérance ne sont pas disponibles, considérant que le Programme de soutien aux organismes communautaires ne comprend pas de catégorie spécifique à ce secteur.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe de l'opposition

QUESTION NO 430

Ventilation des sommes affectées à l'itinérance par le MSSS et par le gouvernement.

RÉPONSE NO 430

La réponse à cette question est fournie à la question n° 440 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 431

Sommes budgétées en lien avec le déploiement du Plan d'action en itinérance pour l'année 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 431

Les sommes annoncées en 2018-2019 en lien avec le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 sont présentées à la question n° 440 des questions particulières de l'Opposition officielle.

À noter que les données relatives à la période 2019-2020 ne sont pas disponibles actuellement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 432

État de situation concernant les logements sociaux annoncés pour les personnes en situation d'itinérance.

RÉPONSE NO 432

La réponse à cette question sera transmise par la Société d'habitation du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 433

Parmi les 31 actions identifiées dans le Plan d'action en itinérance, fournir un état de situation et un échéancier concernant :

- a. la couverture complète dans l'ensemble du Québec suite à l'implantation du programme d'intervention en négligence (action 1.2);
- b. les actions du volet formation, dont le MELS a la responsabilité (4.1 à 4.9);
- c. la conception d'un outil de repérage des personnes itinérantes (action 5.1);
- d. le volet sur le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté (action 6.1);
- e. le rapport de la SHQ qui devait être transmis le 31 mars 2015 suite à la mise en place d'un groupe de travail intersectoriel sur le soutien à l'achat et à la rénovation afin d'en protéger la vocation et de faciliter l'accès à un logement abordable (action 11.2);
- f. la hausse du financement octroyé pour du soutien communautaire en logement social (action 11.4);
- g. le soutien à la mise en œuvre de l'approche « logement d'abord » (action 11.5);
- h. la facilitation de la démarche des personnes en situation d'itinérance pour obtenir une carte d'assurance maladie;
- i. la désignation d'une personne-ressource responsable du dossier itinérance dans les CSSS afin d'assurer une meilleure coordination et continuité des services [...] (action 14.3);
- j. le soutien financier pour la mise en place de services ambulatoires (action 15.3) et de services dentaires adaptés (action 15.5);
- k. la réalisation d'un colloque biennal réservé aux intervenants qui travaillent à prévenir l'itinérance (action 27.3);
- l. la réalisation d'un séminaire ou d'un colloque destiné aux services de police du Québec (action 28.4).

RÉPONSE NO 433

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) assure la coordination du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 (ci-après « Plan d'action »).

Par ailleurs, dans un contexte où la mise en œuvre des orientations en matière d'itinérance propose une vision à la fois concertée et partagée visant la mobilisation de tous les acteurs, le gouvernement réaffirme l'imputabilité des ministères et des organismes gouvernementaux signataires de la Politique nationale de lutte à l'itinérance et du Plan d'action ainsi que de leurs diverses administrations respectives quant aux actions à mener.

Ainsi, sous la coordination du MSSS, la Table interministérielle en itinérance s'est dotée d'un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre et l'implantation du présent Plan d'action.

Le Plan d'action affirme qu'un suivi de sa mise en œuvre sera effectué annuellement et qu'un bilan de son implantation sera effectué à mi-parcours ainsi qu'au cours de sa dernière année.

Ces bilans permettront d'apprécier le degré de conformité des actions implantées et des moyens ciblés ainsi que de connaître les difficultés éprouvées et les ajustements à apporter, si nécessaire.

Le bilan final permettra également de formuler des recommandations pour orienter le prochain plan d'action.

Les fiches de suivi de l'implantation des mesures du Plan d'action pour les années financières 2014-2015 (soit de décembre 2014 au 31 mars 2015), 2015-2016 et 2016-2017 ont été transmises au MSSS par les différents partenaires ministériels et organismes gouvernementaux et le bilan mi-parcours du Plan d'action est actuellement en cours d'élaboration. Il est à noter que les fiches de suivi pour chacun des moyens d'action du Plan d'action sont attendues au MSSS au plus tard le 30 juin de chaque année, pour chacune des années du Plan d'action, et ce, jusqu'en 2019-2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 434

Nombre et liste des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, par région, et sommes leur ayant été octroyées, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions 2019-2020.

RÉPONSE NO 434

La réponse à cette question est fournie à la question no 394 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 435

Nombre et liste des organismes offrant du répit aux proches d'une personne handicapée, par région, et sommes leur ayant été octroyées, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 435

La réponse à cette question est fournie à la question no 395 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 436

Listes d'attente par région et au total pour obtenir des services de répit.

RÉPONSE NO 436

La réponse à cette question est fournie à la question n° 396 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 437

Liste des organismes communautaires, par région, qui agissent auprès des personnes handicapées et qui ont obtenu ou à qui on a des subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux (par le biais du PSOC) ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 437

La réponse à cette question est fournie à la question no 398 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 438

Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par région.

RÉPONSE NO 438

La réponse à cette question est fournie à la question n° 399 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 439

Liste des centres de jour par région.

RÉPONSE NO 439

La réponse à cette question est fournie à la question n° 400 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 440

Nombre de centres de jour ayant fermé leurs portes en 2018-2019.

RÉPONSE NO 440

Aucun centre de jour n'a fermé ses portes en 2018-2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 441

Listes d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie et par programme, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 441

La réponse à cette question est fournie à la question n° 403 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 442

Plan d'action 2015-2019 pour l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées : état de situation et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour chaque année, prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 442

Le plan d'action 2015-2019 à l'égard des personnes handicapées, qui vise notamment l'intégration scolaire et sociale des personnes handicapées, est disponible sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Un bilan annuel des mesures mises en place est aussi présenté sur le site du MSSS. Le dernier bilan déposé, soit le « Bilan 2017-2018 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2019 », présente les résultats de la troisième année de mise en œuvre ainsi que les actions à déployer pour l'année 2018-2019. Aucune dépense supplémentaire n'a été nécessaire pour mettre en œuvre ce plan d'action. Les mesures du plan d'action sont déployées à même les dépenses de directions impliquées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 443

Nombre de postes non comblés de psychologues, de travailleurs sociaux, de psychoéducateurs en 2018-2019, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 443

La réponse à cette question est fournie à la question 404 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 444

État de situation et échéancier concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976 par le ministre du Travail. Actions posées par la ministre déléguée en 2018-2019 pour faire avancer ce dossier.

RÉPONSE NO 444

La réponse à cette question est fournie à la question n° 405 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 445

État de situation concernant les mesures favorisant l'accessibilité universelle des commerces, incluant le nombre de demandes d'aide financière reçues et les sommes versées, par région.

RÉPONSE NO 445

La réponse à cette question est fournie à la question n°406 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 446

Concernant la Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées (phase 2) pilotée par le MTESS :

- a. Montant réservé pour les contrats d'intégration au travail (CIT) en 2018-2019;
- b. Nombre de personnes handicapées (ventilé par région) ayant bénéficié de cette mesure et obtenu un emploi d'été en 2016;
- c. Nombre de nouvelles personnes au total qui pourront bénéficier de cette mesure (ventilé par régions) en 2019-2020;
- d. Cette mesure sera-t-elle reconduite dans la phase 2 de la Stratégie?
- e. Échéancier du gouvernement pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie;
- f. Actions faites par la ministre déléguée en 2018-2019 pour faire avancer ce dossier.

RÉPONSE NO 446

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la solidarité sociale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 447

Budget investi en prévention et en traitement du jeu pathologique et en cyberdépendance ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par région et au total.

RÉPONSE NO 447

La réponse à cette question est fournie à la question n° 442 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 448

Études d'impact du MSSS par rapport à l'offre de jeu en ligne de la société d'État Loto-Québec.

RÉPONSE NO 448

Le 3 février 2010, le ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand, annonçait l'intention du gouvernement d'autoriser la Société des loteries du Québec (Loto-Québec) à offrir des jeux de hasard et d'argent (JHA) en ligne pour canaliser l'activité de jeu déjà existante vers un site sécuritaire et réglementé. Le 19 novembre 2010, Loto-Québec dévoilait son site Espacejeux et débutait ses activités le 1^{er} décembre 2010.

L'annonce de cette nouvelle offre de jeu a suscité des inquiétudes de la part des seize directeurs de santé publique. Ces derniers déploraient principalement l'absence de débat public et le potentiel d'augmentation du nombre de joueurs et d'habitudes de jeu problématiques parmi les joueurs en ligne, surtout chez les jeunes. Ils ont formulé des recommandations visant à reporter l'implantation du jeu étatisé en ligne et à assurer un encadrement serré de la pratique et du suivi de celui-ci.

En réponse à ces préoccupations, le ministère des Finances du Québec (MFQ) décidait, en 2010, de mettre sur pied un groupe de travail et dont le mandat consistait à :

- Analyser les impacts sociaux du développement du jeu en ligne au Québec;
- Analyser le contexte d'ordre réglementaire, technique, économique et juridique permettant de contrer le jeu illégal;
- Formuler des recommandations à la lumière des éléments jugés importants issus des résultats du rapport.

Dans le cadre de ce mandat, les membres du groupe de travail ont utilisé la banque de données administratives portant sur les pratiques de jeu des Québécois issue du site Espacejeux. Ils ont développé un outil de monitoring et ont suivi l'évolution du phénomène sur une période de 27 mois dont les premières mesures, soit le temps « 0 », débutaient en 2010. Les données des enquêtes populationnelles sur les habitudes de jeu chez les Québécois (ENHJEU) de 2009 et de 2012 ont aussi été rapportées comme base pour contextualiser la pratique du jeu en ligne chez les Québécois permettant de tirer quelques tendances significatives.

Les résultats du rapport sur le jeu en ligne permettent au groupe de travail de conclure et d'estimer que :

- La prévalence est demeurée stable et marginale et que l'ouverture d'Espacejeux n'a pas affecté la proportion de Québécois qui se sont adonnés aux jeux en ligne.
- Les Québécois consacrent relativement peu de leur argent et peu de leur temps à cette activité, et qu'aucune hausse ni une intensification de la participation au jeu en ligne n'ont été observées.
- L'arrivée d'Espacejeux n'a pas été associée à une hausse statistiquement significative de la proportion de joueurs en ligne à risque modéré et pathologique probables. Toutefois, il indique aussi que les données sur les joueurs à risque modéré et les joueurs pathologiques probables contiennent des limites statistiques (nombre insuffisant), ce qui rend impossible de généraliser à la population.
- Il est pertinent et urgent de modifier les messages préventifs à l'aide de repères de ce qui constitue de saines habitudes de jeu issues de la recherche, notamment l'égard des joueurs à risque.

Plusieurs recommandations formulées par le groupe de travail ont été prises en compte dans le cadre du Plan d'action interministériel en dépendance. Le MSSS s'est prononcé, en novembre 2014, sur les grandes lignes des recommandations formulées par le groupe de travail dont :

R1 : La création d'une fondation indépendante; le MSSS considère que tous les éléments de la mission proposée de cette dite fondation indépendante sont déjà sous la responsabilité de ministères et organismes gouvernementaux.

R2 : Favoriser l'approche de services intégrés qui tient compte des besoins spécifiques des personnes présentant un trouble de jeu; Les orientations du prochain Plan d'action interministériel en dépendance s'inscrivent en cohérence avec cette recommandation.

R3 et R4 : Ces recommandations sont de créer un organisme indépendant et la gestion des dimensions légales. Ces responsabilités relèvent de la Régie des alcools, des courses et des jeux et du MFQ selon leur mandat respectif. Advenant l'aval pour la création d'un organisme indépendant, un arrimage avec le MSSS serait à privilégier pour encadrer l'offre de jeu responsable qui y serait incluse.

R5 : Le suivi des enjeux d'ordre sociosanitaire, socioéconomique et juridique liés au jeu en ligne est sous la responsabilité des ministères et organismes concernés par ces volets. De par la Loi sur la santé publique (RLRQ, chapitre S-2.2), la Direction générale de santé publique (DGSP) a le mandat d'assurer la surveillance de l'état de santé et de ses déterminants, dont les comportements en matière de jeux de hasard et d'argent. La surveillance des comportements en matière de consommation de substances psychoactives et la pratique de jeux de hasard et d'argent se fait dans le cadre du Plan national de surveillance.

- Les résultats d'une recherche, financée par le Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FQRSC), qui vise à identifier les impacts liés à la pratique du jeu en ligne et à répertorier les indicateurs disponibles, ont été diffusés au printemps 2016. Les résultats tendent à démontrer que le jeu en ligne présente effectivement un potentiel d'impacts significativement plus élevé que le jeu hors-ligne : sur une base comparable de joueurs réguliers, ceux qui jouent aussi en ligne cumulent un fardeau sociosanitaire plus prononcé.
- Les recommandations de cette étude ont été prises en considération dans le cadre du Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028 lancé le 25 juillet 2018.
- Par ailleurs, les résultats d'une autre recherche, également financée par le FQRSC, visant à identifier des trajectoires types de JHA chez les jeunes en tenant compte des JHA sur Internet feront l'objet d'une activité de transfert des connaissances prévue le 4 avril 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 449

Bilan et état de situation des recommandations des 18 directions générales de santé publique concernant le projet de l'offre de jeu en ligne, tel qu'il a été proposé par la société d'État Loto-Québec.

RÉPONSE NO 449

La réponse est fournie à la question 448 des questions particulières du troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 450

Nombre et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie, par région, ainsi que le montant versé à chacun.

RÉPONSE NO 450

La réponse à cette question est fournie à la question no 443 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe de l'opposition

QUESTION NO 451

Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.

RÉPONSE NO 451

La réponse à cette question est fournie à la question n° 445 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 452

Liste des ressources d'hébergement en processus de certification, par région, pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 452

La réponse à cette question est fournie à la question n° 446 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 453

Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région.

RÉPONSE NO 453

La réponse à cette question est fournie à la question n° 447 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 454

État de situation concernant l'encadrement et le financement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.

RÉPONSE NO 454

La réponse à cette question est fournie à la question n° 449 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 455

Listes d'attente en désintoxication.

RÉPONSE NO 455

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 448 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 456

Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années, par région et par établissement, et prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE NO 456

La réponse à cette question est fournie à la question n° 452 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du troisième groupe de l'opposition

QUESTION NO 457

État de situation concernant la ventilation des 6 M\$ octroyés aux centres d'intervention en dépendance en 2016-2017.

RÉPONSE NO 457

Le Programme de financement des ressources certifiées offrant de l'hébergement en dépendance (PFRHD) s'adresse à l'ensemble des ressources certifiées. Il vise à favoriser l'accès aux activités liées aux programmes d'intervention qu'elles offrent, en portant une attention particulière aux personnes bénéficiaires de l'aide financière de dernier recours. Ces activités, encadrées par le Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance (RLRQ, chapitre S-4.2, r. 0.1), sont :

- l'évaluation de la clientèle;
- l'élaboration d'un plan d'intervention des personnes hébergées;
- la réalisation des activités prévues au programme d'intervention dans le cadre des services de thérapie, de réinsertion sociale, d'aide et de soutien à la récupération à la suite d'une intoxication, ou d'aide et de soutien à la désintoxication offerts par les ressources.

La somme allouée à chacun des exploitants de ressources offrant de l'hébergement en dépendance dans le cadre du PFRHD est établi en fonction de deux critères :

- les activités liées aux programmes d'intervention (critère API). Le montant versé à l'ensemble des ressources dans le cadre de ce critère vise à favoriser l'accès à ces activités dans les ressources. Dans ce cadre, le montant alloué à chaque ressource est établi en fonction d'un nombre d'intervenants requis pour ces activités, comme mentionné au Règlement sur la certification des ressources en toxicomanie ou en jeu pathologique (chapitre S-4.2, r. 1);
- l'occupation des places par des personnes bénéficiaires de l'aide financière de dernier recours aux ressources qui reçoivent un montant dans le cadre de la prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie (critère AFDR).

Chaque ressource qui reçoit une aide financière dans le cadre du PFRHD doit être signataire d'une entente avec le centre intégré de santé et de services sociaux ou le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux responsable de sa certification. Cette entente prévoit les droits et les obligations des parties, notamment au regard des critères d'admissibilité, des modalités d'allocation des sommes et des modalités de reddition de comptes.

L'aide financière de 6 M\$ est récurrente, mais les sommes ont été allouées annuellement à chacune des ressources pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Le PFRHD était valide pour les années 2015-2016 à 2017-2018 et a été reconduit aux mêmes conditions pour l'année 2018-2019.

Les normes du PFRHD ont été révisées et ce dernier devient le programme Aide financière pour les ressources offrant de l'hébergement en dépendance, ci-après nommé le programme AFRHD.

Celui-ci est entré en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 pour une durée de trois ans, soit jusqu'en 2022.

Au cours de l'été 2018, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mis en place un comité consultatif pour la révision des normes du PFRHD, lequel s'inscrivait dans une volonté de collaboration, de transparence et de respect. Le comité était composé des organisations suivantes :

- Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Ministère de la Sécurité publique;
- Centres intégrés (universitaires) de santé et de services sociaux (quatre représentants);
- Association provinciale des organismes en dépendance (APOD);
- Coalition des organismes certifiés en dépendance (COCD);
- Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID).

Deux rencontres du comité consultatif ont eu lieu, permettant de dégager des constats et d'émettre des recommandations au MSSS. Ces recommandations portaient essentiellement sur une bonification de la méthode de calcul afin que celle-ci soit plus représentative de l'offre de services réelle des ressources d'hébergement en dépendance (RHD) ainsi que sur la bonification du formulaire de reddition de comptes et du soutien à la complétion de celui-ci.

À partir de ces constats et de ces recommandations, le MSSS a élaboré des scénarios en vue de la révision du PFRHD, lesquels ont été présentés au comité consultatif. Ces scénarios ont été bien accueillis par l'ensemble des membres.

- Le premier critère de la méthode de calcul, en fonction du nombre de jours d'occupation des personnes bénéficiaires de la prestation spéciale dans le cadre de l'aide de dernier recours, n'a pas été modifié.
- Le second critère de la méthode de calcul vise à soutenir les activités cliniques pour l'ensemble des RHD. Il est calculé en fonction du nombre d'intervenants requis. Ce nombre d'intervenants est pondéré par le taux d'occupation déclaré par la RHD lors de sa dernière reddition de comptes.
- Le solde non alloué à la suite de la pondération du nombre d'intervenants requis est affecté en fonction du nombre de personnes admises (achalandage) et bénéficiaires de la prestation spéciale dans le cadre de l'aide financière de dernier recours. Ce troisième critère de la méthode de calcul vise à soutenir l'intensité des activités cliniques requises lors de l'accueil d'une nouvelle personne.

La reddition de comptes des RHD au MSSS est améliorée. Un outil automatisé a été élaboré pour simplifier la cueillette des données et un guide à l'intention des exploitants a été rédigé pour assurer une meilleure qualité et une plus grande fiabilité des données recueillies.

Montants versés aux ressources pour l'année 2018-2019

Ressource	Montants versés
	2018-2019
Bas-Saint-Laurent	
L'Arrimage, Centre de traitement des dépendances	12 009 \$
La Montée, Centre de prévention et de traitement des dépendances au Bas-Saint-Laurent	9 540 \$
Centre régional A.D.H. «Le Tremplin» Maison de transition pour hommes	6 978 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	
La Futaie inc.	6 963 \$
Havre du Fjord inc.	6 664 \$
La Maison d'Hébergement Le Séjour inc.	22 894 \$
Capitale-Nationale	
Centre de traitement des dépendances Le Rucher	112 756 \$
Réseau d'accueil des agents et agentes de la Paix (La Vigile)	13 328 \$
Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté	26 655 \$
Le Grand Chemin (Québec)	6 664 \$
Maison d'entraide L'Arc-en-Ciel inc.	15 693 \$
Maison de Job	72 977 \$
Vision d'Espoir et de Sobriété (3)	- \$
Centre CASA	24 831 \$
Résidence Le Portail	11 622 \$
Villa Ignatia inc.	27 448 \$
Maison d'aide Villa Saint-Léonard	14 514 \$
Mauricie - Centre-du-Québec	
Maison de transition de la Batiscan	25 154 \$
Le Grand Chemin (Mauricie/Centre-du-Québec)	6 664 \$
Centre d'hébergement Rayons du Soleil (Phase II)	46 099 \$
Maison Carignan inc.	321 734 \$
Maison Jean-Lepage inc.	100 414 \$
Pavillon de l'Assuétude	115 740 \$
Pavillon de l'Assuétude St-Guillaume	89 729 \$
Centre L'autre côté de l'ombre	267 096 \$
Le refuge des Rescapés (3)	- \$
Maison de thérapie Victoriaville-Arthabaska	81 489 \$
Estrie	
Domaine Orford (Toxi-co-Gîtes 2003 inc.)	348 110 \$
Carrefour de l'Espoir (3)	- \$
Maison l'Intégrale	161 885 \$
Maison Nouvelle Vie	94 844 \$
Centre Corps, Âme et Esprit	129 037 \$
Le Centre Caroline Roy	72 802 \$
Maison Dunham inc.	66 390 \$
Le Domaine de la Sobriété inc.	11 373 \$
Domaine Perce-Neige	135 610 \$
Centre l'Envolée de Granby	393 527 \$
CARAT - Centre d'aide et de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes	107 418 \$
Montréal	
L'Escale Notre-Dame	46 229 \$
Le Grand Chemin (Montréal)	6 664 \$
Maison l'Exode inc. (trois points de service)	76 190 \$
Centre toxico-stop, centre d'hébergement offrant de l'aide et soutien à la désintoxication et réinsertion sociale (deux points de service)	124 789 \$
Homewood santé inc. (1)	- \$
Maison D'Andy Centre de traitement (4)	- \$
Centre Booth de Montréal	107 817 \$
La Maison du Pharillon	56 726 \$
La Maison Jean Lapointe inc.	30 630 \$
Mission Bon Accueil - Résidences Bon accueil	30 754 \$
Pavillon Chatsworth inc. (1)	6 664 \$

Ressource	Montants versés
	2018-2019
Abitibi-Témiscamingue	
La Piaule de Val d'Or inc.	6 664 \$
Côte-Nord	
Point de Rencontre inc.	13 470 \$
Chaudière-Appalaches	
Maison l'Odysée Jeu Alcool Drogues	6 664 \$
Aube de la Paix (1993) Inc.	20 365 \$
Centre Domrémy des Appalaches inc.	20 737 \$
L'Appart centre de traitement et de soutien inc. (4)	
La Croisée des Chemins	13 735 \$
Manoir Aylmer (Toxi-Co-Gîtes 2003 inc.)	208 464 \$
Réhabilitation Beauce (deux points de service)	14 847 \$
Laval	
Déclic Action (Pavillon La Maisonnée)	32 509 \$
Déclic Action (Pavillon Un foyer pour toi)	71 126 \$
Lanaudière	
Centre Nouveau Regard	98 674 \$
Centre Nouvelle Vie (Pavillon Lanaudière)	135 305 \$
Dianova Canada	154 697 \$
Maison Face à l'avenir	176 162 \$
Maison L'Épervier inc. (1)	- \$
Pavillons du Nouveau Point de Vue inc.	47 990 \$
Pavillon Louis-Cyr	113 382 \$
Villa de la Paix II	118 653 \$
Laurentides	
Centre Robert Piché/Elphège Roussel (Mélarc) (2) (3)	- \$
Maison-Raymonde-Chopin-Péladeau	14 003 \$
Pavillon Pierre-Péladeau inc.	13 552 \$
Les centres Bonséjour	172 014 \$
Maison Lyse-Beauchamp (Ressource d'hébergement certifiée)	41 898 \$
Pavillon Hamford	176 714 \$
Sentier du Nouveau Jour	237 003 \$
Montérégie	
Carrefour Point Tournant	40 463 \$
Centre sur l'Autre Rive inc.	35 978 \$
Maison La Margelle inc.	34 888 \$
Pavillon L'Essence Ciel	36 188 \$
Heritage Home Foundation inc. (1)	- \$
Maison L'Alcôve inc.	19 702 \$
Maison La Passerelle	73 207 \$
Toxi-Co Gîtes inc.	314 360 \$
L'inter-Mission (Toxi-Co-Gîtes inc.) (2)	75 856 \$
Centre de traitement des dépendances SCIENCE DE LA VIE (1)	- \$
TOTAL	5 992 384 \$

Légende :

- (1) Ressources qui se sont soustraites du PFRHD.
- (2) Ressources fermées lors de l'attribution des sommes pour cause de difficultés financières ayant repris leurs activités à la suite de la mise en place du PFRHD.
- (3) Ressources qui ont cessé leurs activités.
- (4) Ressources qui n'étaient pas certifiées le 1^{er} mars 2016